

LE BEAUREPAIRIEN

Le magazine communal
Juillet 2023

www.mairie-beaurepaire85.fr



Beaurepaire
une commune à bien vivre



Mot du maire

Chères Beaurepairiennes, chers Beaurepairiens,

Je souhaite profiter de cette occasion pour partager avec vous quelques nouvelles concernant notre belle commune. Tout d'abord, nous sommes la commune de naissance de la doyenne des Français, Marie-Rose Tessier, âgée de 113 ans, née au village des Redaillières. Son parcours de vie de labeur continue de nous inspirer par sa résilience et sa sagesse.

Par ailleurs, nous avons enfin acquis le fonds de commerce du bar-tabac le 21 avril 2023, plus d'un an après sa fermeture. La commune est ainsi propriétaire de la licence IV de débit de boissons et du mobilier. L'appel à candidature pour la reprise du nouveau bar-tabac est lancé. En attendant, le bar va rouvrir sous une forme associative dès cet été, dans les locaux actuels. Cela permettra de redonner de la vie à notre bourg et de permettre aux habitants de se retrouver, discuter et créer des liens. Derrière le comptoir, vous retrouverez des habitants de notre commune qui s'engagent bénévolement pour faire vivre ce lieu. Des soirées et animations seront organisées. Merci à toutes les personnes qui s'impliquent pour redonner vie à ce commerce. Venez-y nombreux !

Concernant le projet du cœur de bourg, les travaux de la partie bâtiment (futur bar-tabac et halle) doivent débuter cet hiver pour s'achever en octobre 2024. Pendant les travaux, nous veillerons à minimiser les perturbations pour les commerçants et les riverains. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension pendant cette période de transformation tant attendue.

En parlant de lieux de rencontre, j'aimerais également mettre l'accent sur la bibliothèque intercommunale qui sera transférée au Vieux Logis. Pilier culturel essentiel de notre commune, la bibliothèque passera d'un point de lecture à une bibliothèque de niveau 2, avec une augmentation des heures d'ouverture et un plus grand éventail de livres, de magazines et d'autres ressources éducatives pour tous les âges. Je tiens à remercier chaleureusement Christophe HOGARD,

Président de la Communauté de communes, pour son engagement à développer dans les communes du Pays des Herbiers ce service de proximité. Par la même occasion, je remercie l'équipe de bénévoles pour son dévouement.

Du côté de l'urbanisme, pour le futur lotissement des Douves, à la Prée, une motte féodale a été trouvée lors du diagnostic archéologique. Des fouilles préventives auront lieu à la fin de l'été avec le soutien du service Archéologie à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Elles n'auront pas d'impact supplémentaire sur le planning du lotissement.

Depuis 2020, nous avons fait le choix d'accroître les investissements routiers dans le bourg et dans les villages. Notre budget voirie passera à 140 000 € en 2023, contre 95 000 € en 2022 ou 60 000 € les années précédentes. Nos objectifs sont de rénover les routes qui ont subi une usure importante et de sécuriser des points sensibles tels que les entrées de bourg et les virages dangereux dans les villages. Du côté de la fibre, 60% des logements sont éligibles à la fibre sur la commune et les engagements du département sont de 100% d'ici fin 2023.

En conclusion, je suis extrêmement fier de tous les efforts déployés par les élus et nos agents pour améliorer la qualité de vie à Beaurepaire. Ces projets, ainsi que l'engagement de nos nombreux bénévoles à travers diverses associations, ont un impact significatif sur notre quotidien. Votre contribution est précieuse et chaque action compte dans la construction d'un avenir meilleur pour tous. Je vous encourage vivement à profiter de ces ressources et à participer activement aux développements futurs de Beaurepaire.

Je reste à votre écoute et je vous remercie de votre soutien continu.

Respectueusement, votre Maire.

Vive Beaurepaire, Vive la Vendée !

Franck GAUTHIER
Maire de Beaurepaire

SOMMAIRE



P.6 Urbanisme

P.8 Voirie

P.9 Développement durable
et environnement

P.12 Bâtiment et patrimoine

P.13 Aménagement du coeur
de bourg

P.14 Développement local

P.16 Finances

P.18 Enfance et jeunesse

P.26 Affaires sociales

P.30 Vie associative, culture
et communication

P.42 Agenda

P.43 Si Beaufrepaire m'était conté











L'ÉQUIPE DU CONSEIL ET LES COMMISSIONS MUNICIPALES



16/9 - Pays des Herbiers

GAUTHIER Franck
Maire de Beaufort

Chaque commission est composée de différents membres : un président (Le Maire), un adjoint responsable et plusieurs conseillers municipaux. Pour savoir dans quelles commissions siège chaque élu, retrouvez les pictogrammes figurant sous sa photo :

-  Urbanisme
-  Voirie et services techniques
-  Développement durable et environnement
-  Bâtiment et patrimoine
-  Finances
-  Développement local
-  Affaires sociales
-  Administration du personnel municipal
-  Enfance et jeunesse
-  Vie associative, culture et communication

Les adjoints



GUERRY Jérôme
1^{er} adjoint



CHIRON Hélène
2^{ème} adjointe



GARNIER-BREMAUD Stéphanie
3^{ème} adjointe



BARON Mathieu
4^{ème} adjoint



COUTON Philippe
5^{ème} adjoint



Les conseillers municipaux



BARAKA Lilian



GABORIT Delphine



CAILLET Nadia



PAVAGEAU Anne



DEVAUD Delphine



BRANGER Elodie



RIMBAUD David



AUZANNE Frédéric



BOUHINEAU Emeline



TUPINON Claire



TUPINON Benoît



LIBAUD Antoine



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Maïlane RIGAUDEAU
CM1 - Le Petit Prince



Victor LIMOUZIN
CM2 - St Joseph



Lisie COUTOLLEAU
CM1 - St Joseph



Achille BAUDON-DUBREUIL
CM1 - St Joseph



Juliette GRELLAUD
CM1 - St Joseph



Arthur ANNEREAU
CM1 - St Joseph



Mady DRAPEAU-PLESSIS
CM2 - Le Petit Prince



Mathis BELAUD
CM2 - St Joseph



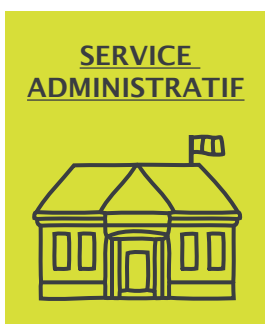
Irem SERY
CM1 - Le Petit Prince



Maïly BINAUD
CM2 - St Joseph

LE PERSONNEL MUNICIPAL

De nouveaux agents sont accueillis au sein de la commune :



PETIT Elsa

Coralie AUVINET est venue renforcer l'équipe administrative en tant qu'assistante d'accueil en décembre 2021. Elle a récemment décidé de partir vers de nouveaux horizons et a donc quitté son poste le 31 mai dernier. Nous tenons à la remercier pour son investissement et lui souhaitons une belle continuation.

Depuis le 30 mai dernier, Elsa PETIT a rejoint notre équipe administrative. Originnaire de la région parisienne, Elsa a débuté sa carrière en tant qu'hôtesse de caisse. Après quelques années, elle a décidé de reprendre des études en gestion de PME afin de trouver un métier plus en adéquation avec ses attentes. Elle est arrivée en Vendée début 2022 et a intégré la Mairie des Herbiers, puis la Mairie de Montaigu, occupant des postes d'accueil.

Au sein de notre commune, ses principales missions comprennent l'accueil physique et téléphonique, ainsi que la gestion des dossiers d'urbanisme, de voirie et de l'état civil. N'hésitez pas à venir la rencontrer, elle sera ravie de répondre à vos questions.



COUTANT Hugues

Comme chaque année, la commune renforce le service technique d'avril à septembre. Ainsi, depuis le mois d'avril, nous accueillons Hugues COUTANT en renfort.

Nous lui souhaitons une belle saison au sein de nos équipes.

LOTISSEMENT DES DOUVES



Courant janvier, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a confirmé qu'environ 1,75 hectare de la parcelle sera soumis à des fouilles archéologiques.

Pour mener à bien ces fouilles, un appel d'offres a été lancé et c'est la société ARCHEODUNUM SAS qui a été retenue pour un montant estimé à 376 726,60 € HT, à la charge de l'aménageur (la commune). Une subvention de 50% a été sollicitée auprès du Fonds

National d'Archéologie Préventive (FNAP). Les fouilles archéologiques débuteront à la fin du mois d'août 2023 et devraient s'achever fin novembre 2023. En fonction des vestiges découverts, il est prévu d'organiser une présentation de ces découvertes aux habitants avant de procéder au recouvrement du site.

Parallèlement aux fouilles, les études de la première phase du lotissement, appelée "tranche 1", sont en cours avec l'élaboration des premières esquisses et scénarios. **Dans le souci de transparence et de participation citoyenne, une réunion publique sera organisée le jeudi 7 septembre à 19h au foyer rural.** Cette réunion permettra aux habitants et riverains d'échanger sur le projet. Le dépôt du permis d'aménager de la première tranche est envisagé pour fin septembre 2023. Les étapes de commercialisation des lots et de viabilisation suivront.

LOTISSEMENT LA CLÉ DES CHANTS

Sur la dernière tranche du lotissement, les travaux de voirie définitive et d'éclairage vont débuter courant septembre afin que les riverains puissent passer l'hiver dans de meilleures conditions.

UN HABITAT PARTAGÉ À BEAUREPAIRE



De gauche à droite : Xavier BONNET, associé de l'entreprise La Bocaine - Jean-François FRUCHET, Maire de Chanverrie - Landry RONDEAU, Maire de Mesnard-la-Barotière - Bruno RETAILLEAU, Sénateur de la Vendée - Denis PAQUEREAU, initiateur du projet d'habitat partagé - Franck GAUTHIER, Maire de Beaurepaire - Christophe HOGARD, Président de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers et Maire des Herbiers - Magali LOISEAU, 4^e Adjointe des Herbiers - Denis ARRIVÉ, associé de l'entreprise La Bocaine

Vendredi 17 mars, plusieurs élus des communes environnantes et Bruno RETAILLEAU, Sénateur de la Vendée, sont venus visiter une maison d'habitation partagée construite dans le lotissement de la Clé des Chants à Beaurepaire.

La dynamique économique actuelle génère de nouveaux

emplois et, par conséquent, un besoin de logements. Mais en même temps, il est nécessaire de consommer moins de terres agricoles pour construire. Le nouveau PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat) exige une réduction foncière de 50% pour les 10 prochaines années, et à l'horizon 2050, l'objectif est de tendre vers zéro artificialisation.

L'habitat partagé est une solution qui permet de répondre aux besoins des seniors isolés vivant dans de grandes maisons, tout en retardant leur entrée en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Cette forme d'habitat favorise également les liens intergénérationnels.

Ce projet, porté par un privé et soutenu par la commune, comprend quatre logements de type T2 d'environ 44 m², reliés par une pièce de vie commune. L'ensemble est construit sur une parcelle de 850 m² et dispose de cinq stationnements enherbés. Une grande pièce partagée de 40 m² relie les quatre logements, offrant aux locataires des moments de convivialité ainsi qu'un espace pour recevoir leurs amis et leur famille.

Ce projet d'habitat partagé accueille à la fois un jeune locataire et des personnes âgées, favorisant ainsi les échanges et les relations intergénérationnelles. L'habitat partagé représente une réponse novatrice et durable aux défis de logement actuels.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



Les travaux d'isolation à 1€ ou la pose de panneaux photovoltaïques sont dotés d'un grand nombre d'atouts, mais ils attirent aussi des entreprises peu scrupuleuses. De nombreux cas d'arnaques ont été recensés sur la commune.

Pour lutter contre les arnaques à la rénovation énergétique, le gouvernement et la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ont édité un document d'information et de conseils. Avant toute démarche, prenez le temps de la réflexion et comparez les offres des professionnels.


LE PLUIH DÉFINITIVEMENT ADOPTÉ!

Par délibération du 15 février, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays des Herbiers a adopté le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH).

Ce document constitue la nouvelle référence juridique pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (comme par exemple une déclaration préalable, un permis de construire ou de démolir, etc.) à travers son règlement et son plan de zonage.

Le PLUiH est un outil réglementaire qui détermine l'usage des sols sur l'ensemble du territoire intercommunal (zones à vocation urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle). Chaque zone possède un règlement où sont définis les droits à construire, ainsi que l'aspect des constructions qui peuvent y être édifiées. C'est sur la base de ces règles que seront accordés ou refusés les permis de construire, de démolir et d'aménager.

C'est un outil de projet partagé issu d'une collaboration entre les 8 communes et leurs partenaires (acteurs locaux, citoyens, services de l'État, chambres consulaires...). Il remplace désormais les PLU communaux afin de garantir une politique d'aménagement cohérente à l'échelle du Pays des Herbiers.

 Vous pouvez le consulter en ligne sur : <http://bit.ly/pluih>

8 réflexes à adopter pour engager ses travaux en toute sérénité :

1. Pour connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller France Rénov'.
2. Ne donnez pas vos coordonnées bancaires ou votre numéro fiscal. **Ne signez jamais le jour même.**
3. Le démarchage téléphonique est interdit dans le secteur de la rénovation énergétique.
4. **Méfiez-vous des simulateurs d'aides** sur Internet. Leur but est de récupérer des numéros de téléphone pour les revendre.
5. Prenez le temps de comparer : demandez des devis à plusieurs entreprises dont des artisans locaux.
6. Soyez vigilant, un engagement peut être dissimulé dans la liasse de documents que l'on vous présente comme une étude.
7. Prenez garde aux offres trop alléchantes ! Les aides et les économies promises ne sont pas forcément réelles.
8. Ne signez pas d'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés, surtout si vous avez contracté un crédit.



Plus d'informations :

France Rénov' au **0 808 800 700** (appel gratuit) ou sur **www.france-renov.gov.fr**
Guichet habitat du Pays des Herbiers au **02 51 66 82 27** ou **info@paysdesherbiers.fr**

VOUS AVEZ 16 ANS, PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER

Tous les jeunes français ont l'obligation de se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Faire votre recensement militaire vous permet :

- d'obtenir votre attestation de recensement. Ce document doit être présenté si vous voulez vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif en France.
- d'être convoqué pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Participer à la JDC (ou en être déclaré exempté), est indispensable pour s'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir l'âge de 25 ans.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales par l'administration et de voter aux élections dès l'âge de 18 ans.

Rendez-vous auprès de la mairie de la commune de votre domicile, muni de :

- votre pièce d'identité
- votre livret de famille
- un justificatif de domicile

INAUGURATION DE LA RUE DE LA MAINE



En avril, la rue de La Maine a été officiellement inaugurée en présence des riverains, des prestataires et des élus, notamment Guillaume

JEAN, 1^{er} vice-président du Conseil Départemental de la Vendée, et Christophe HOGARD, Président de la Communauté de communes du Pays

des Herbiers.

Après une période de travaux d'environ un an, la réfection complète de la rue a permis de reprendre l'ensemble des réseaux et de dissimuler les lignes électriques aériennes. La voirie est désormais agrémentée d'un côté par un stationnement en pavés engazonnés, et de l'autre côté par un large trottoir. De plus, l'utilisation de l'éclairage LED dans la rue permet de réduire son intensité de 30% durant la seconde partie de la soirée. Par ailleurs, les abords des deux calvaires ont été aménagés pour les mettre en valeur.

Cet aménagement devrait améliorer la sécurité et la qualité de vie dans le quartier.

PROGRAMME VOIRIE 2023

Le conseil municipal a pris la décision d'augmenter significativement le budget voirie : un montant de 60 000 € a été alloué spécifiquement pour les petits travaux d'entretien de voirie, la sécurité et la signalisation. De plus, une enveloppe de 60 000 € a été prévue pour la réfection des routes des villages, tandis que 20 000 € seront consacrés à la réfection des chemins. Sans oublier un budget de fonctionnement pour le curage de fossés.



A ce jour, la liste définitive des travaux retenus n'est pas encore déterminée car l'appel d'offres est en cours. Ces informations seront disponibles sur le site Internet de la commune dès que les marchés seront signés.

Néanmoins, vous trouverez ci-dessous le détail des zones qui ont été identifiées pour les travaux.

Dans le cadre du programme d'entretien des voiries :

- la reprise d'un carrefour affaissé dans le chemin rural après la Simbrandière en direction de La Gaubretière,
- l'aménagement de l'impasse rue de la Vallée,
- la sécurisation de l'entrée du centre bourg sur la route de La Gaubretière.

Dans le cadre du programme de réfection des routes de villages :

- une reprise en enrobé bi-couche de la VC 402, qui s'étend de Bellevue (route de Paillers) jusqu'à La Pannelière,
- l'impasse du Doret.

Quant au programme de réfection des chemins de remembrement, il prévoit la reprise des chemins CR 568 et CR 569, situés entre La Mandinière, Les Landes de Paillers et Paillers.

Enfin, les travaux de curage des fossés se poursuivront sur la route du Chiron, ainsi que sur la route de La Lande Caillaud.

Ce programme ambitieux témoigne de l'engagement de la commune envers l'amélioration des infrastructures routières et la sécurité des usagers. Veuillez noter que la liste des travaux mentionnée ci-dessus sera ajustée en fonction des offres financières reçues afin de correspondre au budget alloué.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Actuellement, 700 adresses sur la commune sont éligibles à la fibre optique, et il reste environ 500 adresses à raccorder d'ici la fin de l'année. Les travaux de déploiement de la fibre sont en cours dans des zones telles que la rue de la Promenade, La Coussaie et le Clos des Treilles. Dans les villages, les câbles sont progressivement installés.

En ce qui concerne les fournisseurs d'accès, les offres d'Orange et de Free sont déjà disponibles à Beaurepaire. Bouygues devrait également proposer ses services dans les prochaines semaines, élargissant ainsi les choix d'opérateurs pour les habitants.



INAUGURATION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE



La centrale photovoltaïque a été inaugurée le vendredi 13 janvier, en présence de Franck GAUTHIER, Maire de Beaurepaire, de Véronique BESSE, Députée de la Vendée, de Christophe HOGARD, Président du Pays des Herbiers, d'élus des communes environnantes et des différents acteurs du projet. Depuis plusieurs années déjà, et sous l'impulsion de son ancien Maire, Jean-Pierre DENIAUD, Beaurepaire s'est engagée sur la voie de la transition énergétique et est désormais un acteur incontournable dans notre département.

Les élus ont veillé à ce que le projet de 13,9 hectares, porté par EDF Renouvelables, respecte l'environnement local et la biodiversité de la région. L'éco-pâturage a été choisi pour l'entretien de la centrale photo-

voltaïque, intégrant ainsi les enjeux environnementaux du site.

Cette centrale produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 7 500 habitants, ce qui représente 300% de la population de Beaurepaire, plus de 25% de la population du Pays des Herbiers, plus d'1% de la population de la Vendée et 0,2% de la population des Pays de la Loire. Grâce à la centrale photovoltaïque, Beaurepaire est devenue une commune à énergie positive, produisant trois fois plus d'énergie qu'elle ne consomme.

Franck GAUTHIER rappelle qu'"il est indispensable que nos collectivités se mobilisent. Le soutien des communes qui accueillent les nouvelles installations est une évidence. Les projets d'envergure bénéficient à l'ensemble des collectivités et des habitants de

notre département, de notre région, de notre pays. Nos territoires ruraux sont déjà le berceau de nouvelles sources de production d'énergie, destinées en grande partie à la consommation des centres urbains de notre pays. Il est donc important que les projets des territoires ruraux soient soutenus par l'État, la région et le département."

De plus, ce projet contribue au développement économique de la commune et les retombées financières sont significatives pour le territoire :

- 28 000 € par an pour la commune de Beaurepaire
- 40 000 € par an pour la Communauté de communes
- 28 000 € par an pour le département
- 5 000 € par an pour la région.

DE L'ÉCO-PÂTURAGE À LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Vous pouvez aujourd'hui apercevoir 40 brebis et 29 agneaux sur le site de la centrale photovoltaïque. Leur présence permet d'entretenir le terrain, en complément de deux passages de rotofil par an. En fonction des conditions climatiques, environ 30 moutons resteront sur le site en hiver. Les moutons appartiennent à la société d'écopâturage PEP'S, qui contribue à la sauvegarde de certaines races à faibles effectifs. Cette contribution passe par un engagement dans la reproduction. Vous pouvez profiter d'une balade sur le sentier qui longe la centrale pour découvrir nos nouveaux habitants.



RESTAURATION DE NOS COURS D'EAU PAR L'EPTB



Avant



Après

La restauration de nos cours d'eau est un enjeu important afin que nos rivières retrouvent une dynamique naturelle. Un simple aménagement comme « resserrer un cours d'eau par endroit » en posant un radier (tas de cailloux), permet de diversifier les écoulements, créer des méandres (évitant ainsi la stagnation des vases), favoriser l'oxygénation du cours d'eau (développement de la flore) et créer des nouveaux habitats pour la faune.

L'Établissement Public Territoriale du Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise est un syndicat mixte ayant notamment en charge l'entretien et la restauration des milieux aquatiques.

Les deux principaux cours d'eau sur Beaurepaire sont la Poisetière et le Grand Ry. Ils alimentent la Grande Maine qui elle-même, en passant par la Bultière, alimente la Maine, puis la Sèvre Nantaise.

L'EPTB de la Sèvre Nantaise a identifié des points prioritaires le long du cours d'eau de la Poisetière. Certains ouvrages perturbent le bon fonctionnement du milieu naturel. Par exemple, les buses créent des obstacles que l'on ne soupçonne pas :

- Si les buses sont trop hautes, en cas de sécheresse, il n'y a aucune continuité possible du cours d'eau.
- De par sa longueur (et donc l'obscurité) une buse crée une barrière au déplacement des espèces (poissons et insectes).

Repenser les ouvrages pour retrouver une continuité écologique est donc essentiel pour favoriser la biodiversité et améliorer la qualité de l'eau.

En 2022 et début 2023, l'EPTB a restauré trois sites :

- À la Basse Pesotière (côté Beaurepaire), le passage à gué a été remplacé par un pont permettant désormais une continuité écologique (voir photos).
- À la Mandinière, le pont (3 buses) a été maintenu, mais un aménagement (radier) a été fait dans la rivière pour ralentir le cours d'eau et ainsi faire monter le niveau d'eau pour assurer la continuité de l'écoulement à travers les buses.
- À la Pannelière : un passage à gué avec deux buses a été supprimé. Une passerelle avec des pieux en châtaignier et un platelage en chêne a été installée, les berges ont été stabilisées avec un enrochement.

UNE NOUVELLE ACTION DES MAINS VERTES

Le collectif des Mains Vertes de Beaurepaire s'est réuni en début d'année pour construire des nichoirs pour oiseaux, puis les a installés en février sur l'ensemble de la commune. Une belle initiative ! Il est de plus en plus rare pour les oiseaux de trouver des lieux de nidification naturels (arbres creux, trous...). Il leur est donc difficile de se reproduire. Afin d'atténuer ce problème et aider à la protection des oiseaux, vous pouvez également installer des nichoirs pour oiseaux dans vos jardins, idéalement à l'automne jusqu'à la fin de l'hiver.



ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOT

Depuis la saison dernière, les terrains de football sont en souffrance. Les deux terrains sont bosselés et clairsemés, avec une densité de gazon insuffisante. Cela rend la pratique du football compliquée et parfois dangereuse.

Malheureusement, les travaux effectués à l'automne 2022 n'ont pas permis d'améliorer la situation. La municipalité déplore cette situation, car tout au long de l'année, beaucoup de temps, d'énergie et de ressources financières ont été investis. Les agents communaux ont également bénéficié des conseils de la société Sportingsols pour tous les travaux.

Au début du mois de juin 2023, la société Sportingsols est intervenue pour réaliser un défeutrage complet des terrains, en incluant un regarnissage et un décompactage. Les travaux habituels tels que le sablage, le plan de fertilisation et l'aération seront également effectués.

Ces travaux devraient permettre de retrouver progressivement la stabilité et la densité du gazon pour les deux terrains, mais il faudra du temps...



LES NIDS À CANARD

Depuis le début du printemps, vous pouvez apercevoir des "tubes de foin" sur nos plans d'eau communaux, il s'agit de nids à canards. Ils permettent, en période de reproduction, d'éviter les nids sur les berges (voir photo) et de protéger les œufs des prédateurs. Si nous avons pu prendre les photos de si près, c'est que les prédateurs peuvent en faire autant et manger ou détruire les œufs. C'est beaucoup plus difficile pour les prédateurs quand la cane construit son nid sur l'eau



TERRAINS DE FOOTBALL : UN ARROSAGE MAÎTRISÉ

Depuis 2017, la commune n'utilise plus une seule goutte d'eau du service public pour l'arrosage de ses terrains de football. Face aux étés caniculaires de ces dernières années et aux limites de la réserve d'eau, il est nécessaire de mieux gérer l'eau de stockage disponible afin de préserver et d'améliorer sa qualité.

L'année dernière, la municipalité et les agents du service technique ont opté pour un système plus économique en termes de consommation d'eau : la mise en place d'une sonde capacitive.



Qu'est-ce qu'une sonde capacitive ?

Contrairement à une station météo, la sonde capacitive est enterrée dans le sol pour mesurer l'humidité au niveau des racines des plantes. Ainsi, l'arrosage est déclenché en fonction des besoins réels et non des conditions météorologiques. Les données sont envoyées en temps réel sur le smartphone des agents du service technique, leur permettant de déclencher l'arrosage au bon moment et en quantité raisonnable.

Un an de test pour Beaufort : quel bilan ?

L'été 2022 a été la période la plus favorable pour évaluer les résultats de la sonde capacitive. Les fortes chaleurs et la sécheresse ont pu être compensées grâce à ce nouvel outil. L'état hydrique du sol et une gestion raisonnée ont permis d'économiser la ressource en eau. Ainsi, les agents du service technique ont pu gérer et maintenir une quantité minimale d'eau malgré la sécheresse.

À VOS AGENDAS ! ECO-BALADE « NETTOIE TA COMMUNE » LE 23 SEPTEMBRE 2023

La commission développement durable et Les Mains Vertes de Beaufort organisent une matinée éco-balade afin de ramasser les déchets dans Beaufort, le samedi 23 septembre 2023. Ouvert à tous, sans inscription. (Parcours libre. Prévoir gants, chaussures fermées et gilets jaunes. Les sacs vous seront fournis.) Départ de la mairie.

Informations complémentaires à venir !



DIAGNOSTIC DU LOGIS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Beaurepaire dispose actuellement d'un point de lecture, mais il est prévu d'avoir à terme une bibliothèque de Niveau 2 qui correspondra mieux aux attentes de la population. Le Vieux Logis, bâtiment situé 5 rue du 8 mai 1945, se compose de deux niveaux ouverts d'une superficie de 117m² chacun. L'idée est de réserver le rez-de-chaussée pour la bibliothèque et de mutualiser l'étage entre la bibliothèque intercommunale et une salle multi-activités communales (expositions, conférences, réunions, théâtre, etc.).

Le diagnostic architectural a été réalisé. L'étude de la structure du bâtiment montre que les rénovations effectuées en 1992 ont permis de préserver en grande partie les chênes et les bois anciens. Cependant, les résultats des calculs révèlent une insuffisance générale de dimensionnement des bois en bon état sanitaire. De plus, le plancher n'est pas coupe-feu. La solution



préconisée consiste à réaliser une dalle en béton de faible épaisseur (12-13 cm) autoportante entre les poutres.

L'objectif de ce projet est également de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite en installant un ascenseur.

Les choix architecturaux, les fonctions et une estimation des travaux seront définis avant l'été 2023. Le choix de l'architecte et le lancement de l'appel d'offres pour les travaux devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année ou début 2024.



UN NOUVEL AMÉNAGEMENT POUR LE LOCAL DE RANGEMENT DE LA SALLE DE SPORT



Le 18 juin, lors du forum des associations, l'inauguration du "Club House" a eu lieu. L'ancien local de rangement de la salle de sport a été réaménagé pour le rendre plus fonctionnel. En concertation avec les associations qui utilisent régulièrement ce local, il a été décidé de l'isoler, d'installer un plan de travail, un grand évier, des placards et de revoir son éclairage. Désormais, les associations disposent d'un local plus convivial pour se retrouver, échanger et partager des moments de convivialité. Les associations peuvent désormais profiter pleinement de ce nouvel aménagement !

LANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BAR/TABAC



À la fin du mois de mars, l'étude complémentaire de structure a conduit à une révision à la hausse du coût de la réhabilitation de l'îlot Saint Laurent, plus précisément sur la partie bâtiment. Les travaux de sécurisation, de restauration et d'adaptation des murs en pierre existants, ainsi que le comblement du sous-sol, engendrent des coûts significatifs en termes de gros œuvre. En conséquence, le cabinet d'architectes du projet a proposé des solutions techniques visant à réduire l'estimation financière des travaux. À la fin du mois de mai, un choix a été fait, permettant de limiter cette estimation tout en préservant autant que possible le patrimoine architectural.

Par ailleurs, le lundi 24 avril 2023, une réunion de préparation des travaux a été organisée en présence des commerçants et des riverains. Cette réunion a permis de répondre à leurs inquiétudes et de préciser leurs besoins pendant la période des travaux. Par exemple, une signalétique sera mise en place afin de permettre aux clients de continuer à se rendre

dans les commerces, et un marquage temporaire au sol facilitera le stationnement à proximité.

Comme indiqué dans le bulletin de janvier 2023, le début des travaux est prévu pour le second semestre de 2023. Les études de mars et le nouveau chiffrage font glisser le planning de quelques mois. Les travaux seront réalisés en plusieurs phases et devraient s'étendre jusqu'à la fin de l'année 2024.

En examinant les différentes délibérations municipales, vous constaterez que la commune sollicitera entre 7 et 8 subventions, notamment auprès de l'État (DETR/DSIL), du Département, de la Région, du Fonds Verts du Gouvernement, du fonds européen Feder, de l'Agence ADEME, du Sydev, ainsi que du fonds lié aux amendes de police. Pour chaque demande de subvention, un dossier devra être constitué en respectant les règles spécifiques propres à chaque organisme.



BAR ASSOCIATIF LE BEAU REPAIRE



Comme vous avez pu le remarquer, le Bar des Sports de notre commune est fermé depuis plus d'un an. Aussi, nous trouvons cela dommage et avons eu l'envie de monter un bar associatif en attendant la reprise du bar par un professionnel dans le cadre du futur projet (automne 2024).

La mairie qui a racheté le fonds de commerce, a immédiatement adhéré à notre initiative, en fournissant les ressources nécessaires pour nous aider.

Comme vous pouvez le voir sur la photo, un collectif de citoyens bénévoles s'est mobilisé pour permettre à ce projet d'exister et nous tenons vivement à les remercier.

Nous espérons que cette initiative permettra à toute la population de profiter de ce lieu pour se rencontrer, échanger et passer un bon moment ensemble.

Notre association, nommée "Le Beau Repaire", fera uniquement bar (pas de presse, tabac, jeux, PMU).

Nous envisageons également des animations : concerts, tournois de baby-foot, tournois de cartes, soirées contes pour les familles, et d'autres idées viendront certainement.

Nous serons ouverts dans un premier temps : le vendredi de 18h à 23h, le samedi de 10h à 13h et de 18h à 23h, ainsi que le dimanche de 10h à 14h.

Ces horaires pourront être adaptés en fonction des activités (concerts, matchs, etc.) ou de la fréquentation. Nous resterons à l'écoute des besoins en fonction des disponibilités de nos adhérents bénévoles.

L'ouverture est prévue le samedi 8 juillet (sauf problème majeur) avec un concert gratuit mettant en avant un groupe local. Nous vous attendons nombreux pour l'ouverture !

Toute l'équipe est motivée, mais cela ne pourra fonctionner qu'avec votre soutien constant. Nous comptons donc sur vous !

Le conseil d'administration : Christian Brémaud, Jean-Pierre Deniaud, Philippe Choquet

APPEL À CANDIDATURE BAR/TABAC

Dès l'acquisition du fonds de commerce du bar/tabac effectuée, la commune a lancé un appel à candidature pour trouver un repreneur pour l'activité durant l'été 2024, une fois les travaux du nouveau bâtiment terminés. Le prix de cession est fixé à 15 000 €.

La licence IV sera conservée par la commune et mise à disposition via un contrat de location, au tarif de 240 € HT par an. Le futur local et sa terrasse seront loués au tarif de 10 740 € HT par an, avec charges et taxes en sus. L'acquéreur sera responsable de l'investissement mobilier.

Les candidats ont jusqu'au 15 août 2023 pour déposer leur dossier de candidature.

Ensuite, une commission communale chargée de la sélection du futur repreneur recevra les candidats présélectionnés. Une attention particulière sera accordée au projet et aux motivations du candidat. Le projet devra s'harmoniser avec la vie communale de Beaufort.

L'appel à candidature est consultable et téléchargeable sur le site Internet de la commune, www.beaufort85.fr



RENCONTRE ENTREPRISES



Le 9 mars dernier, la municipalité a convié les entreprises de la commune pour un moment de convivialité.

60 entrepreneurs, artisans, agriculteurs et élus étaient présents pour cette soirée de partage et d'échanges d'expériences.

L'organisation de cette rencontre était un souhait depuis le début du mandat, cette soirée sera renouvelée afin de permettre des rencontres et partager entre entrepreneurs et avec la municipalité.



FUTURE USINE DE PEINTURE BRIAND



Sur la zone économique de la Souchais, le 1^{er} fer de la future usine de peinture du Groupe Briand a été posé en présence de Franck GAUTHIER, Maire de Beaurepaire et Christophe HOGARD, Président de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers.

Ce nouveau bâtiment de 6 000 m² sera dédié au thermolaquage.

La construction, qui devrait s'achever fin 2023, réemploie 100 tonnes de poteaux en acier issues de l'ancienne usine Alstom de Nantes.

Une fois réusinés, ces éléments de structures agrémenteront la nouvelle charpente permettant une économie de 160 tonnes équivalent CO²

INAUGURATION AIRE PIQUE-NIQUE DE L'ÉTANG DE LA COUSSAIE

Les habitants de Beaurepaire se sont réunis à l'inauguration de l'aire de pique-nique de l'étang de la Coussaie, le samedi 25 mars 2023.

A l'occasion de leurs 30 ans, la SA SCOP Guérin Brémaud souhaitait mettre en valeur la relation qu'elle entretient avec la commune. Le 5 novembre dernier, les salariés et leurs familles s'étaient réunis pour construire 3 tables en bois destinées à être installées près de l'étang de la Coussaie.



BILAN BUDGÉTAIRE DE L'ANNÉE 2022

Les comptes administratifs et les comptes de gestion de 2022 ont été approuvés lors du conseil municipal du 2 mars 2023.

Ils se résument ainsi :

Excédent de fonctionnement :	567 990 €
Déficit d'investissement :	-121 666 €
Bâtiments commerciaux :	4 385 €
Lotiss. La Clé des chants 2 :	130 671 €
Lotiss. La Clé des chants 3 :	280 284 €
Lotissement Les Douves :	- 1 100 €

Quelques points sur les comptes 2022 :

- L'autofinancement dégagé en 2022, de 568 000 € a permis de rembourser les emprunts sans recourir à des dépenses exceptionnelles et d'autofinancer les investissements.
- La capacité dynamique de désendettement représente en 2022 : 1,7 années pour rembourser le capital de la dette soit un niveau relativement faible (pour comparaison en 2021 : 2,4 années).
- La capacité d'autofinancement nette (CAF) de l'exercice 2022 progresse de 131 K€ par rapport à 2021 et représente 460 K€. Rapportée à l'habitant ; elle atteint 185 €

LE VOTE DU BUDGET 2023

Le budget reflète les actions et les projets décidés par le Conseil Municipal. C'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile.

Il est divisé en deux parties :

- Une section de fonctionnement
- Une section d'investissement.

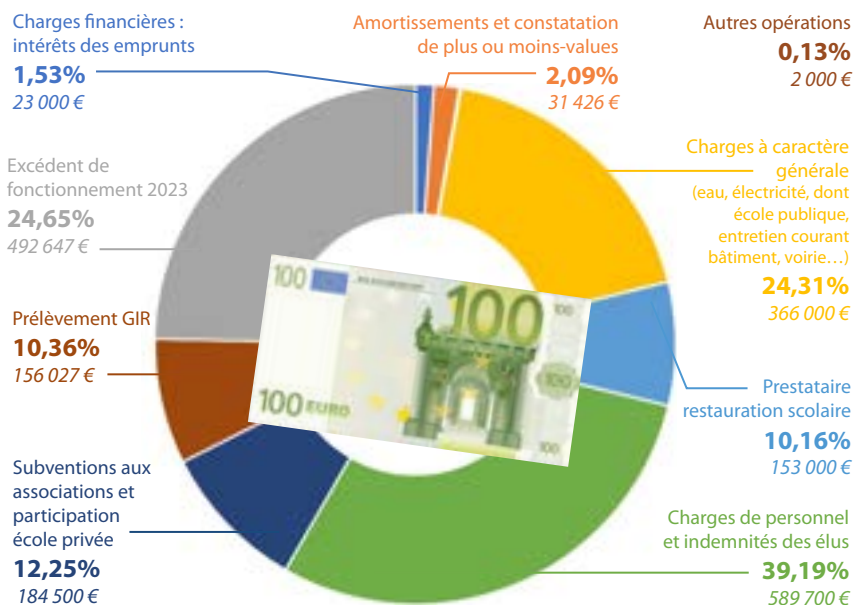
Le budget 2023 a été voté lors du Conseil Municipal du 31 mars 2023.

Il s'inscrit dans la continuité des actions conduites en 2022, avec de nouvelles perspectives de projets notamment pour la voirie.

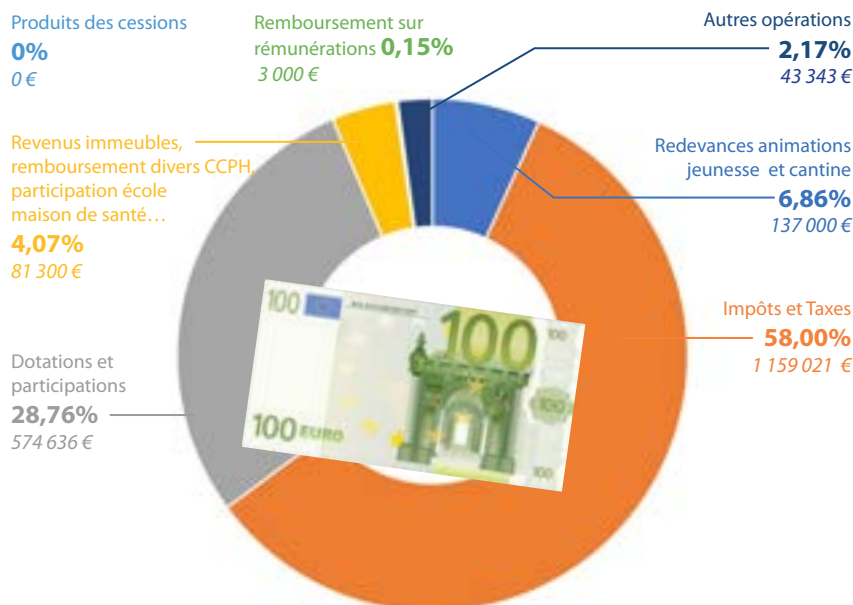
BUDGET 2023

La répartition du budget principal 2023 est la suivante : 1 998 300 € en fonctionnement et 1 800 000 € en investissement :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023 : 1 998 300 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023 : 1 998 300 €

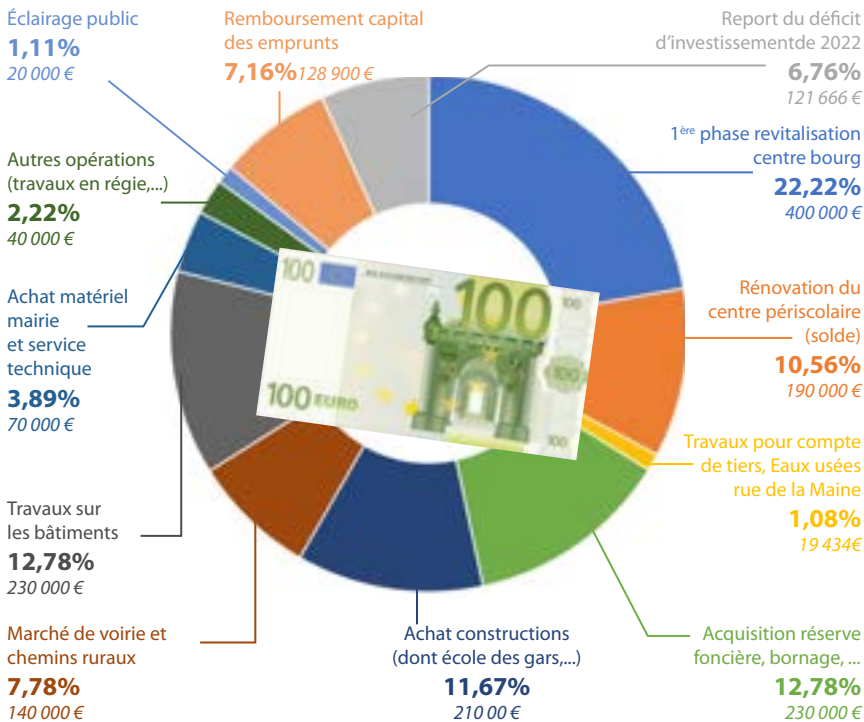


Total des recettes de fonctionnement 1 998 300 €

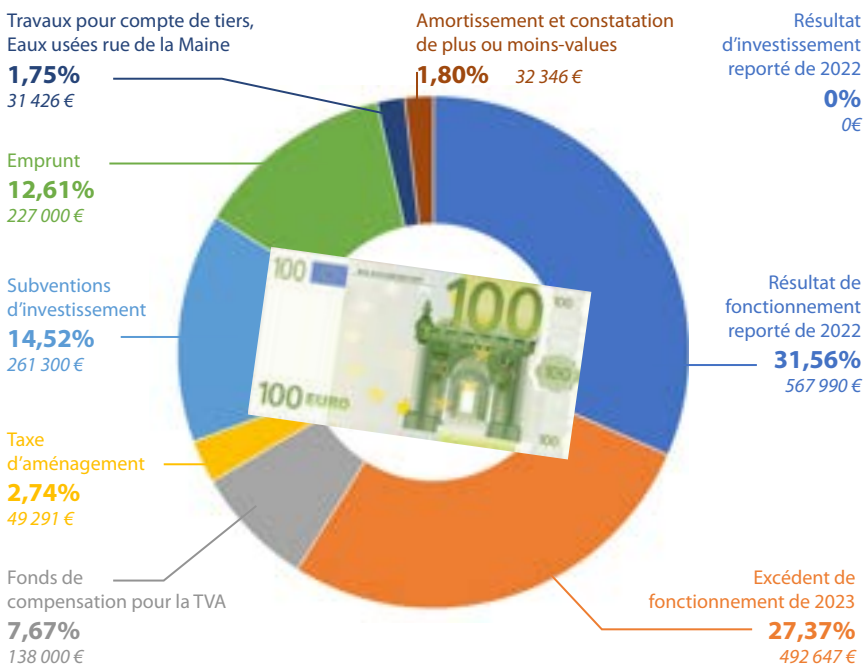
- Les impôts et taxes pour 1 159 021 € (58 %), dont la taxe foncière et compensation suite suppression de la taxe d'habitation pour 914 640 € (45,77 %)
- Les dotations de l'état, subventions et participations pour 574 636 € (28,76 %)



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023 : 1 800 000 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023 : 1 800 000 €



Le budget 2023 prévoit un programme d'investissement adapté à nos capacités financières qui vise à renforcer l'attractivité de notre commune. Les projets d'investissement sont financés grâce à notre autofinancement, aux subventions et aux emprunts.



Différences entre le budget de fonctionnement et le budget d'investissement :

- Le budget de fonctionnement : il s'agit principalement de postes de dépenses nécessaires à la gestion courante des services et de l'activité de la collectivité : charges de personnel et de gestion courante, achat de fournitures, prestations de services, indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux...), subventions aux organismes publics et privés (associations etc...)
- Le budget d'investissement : il s'agit principalement de l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou l'aménagement de bâtiments, du remboursement en capital des emprunts, etc.



Taux d'imposition 2023 :

Le 31 mars dernier, le Conseil Municipal a décidé de ne pas faire évoluer le taux de la taxe sur le foncier bâti qui s'élève à 33,51% et à 44,37% sur le foncier non bâti.

À titre d'information, Beaufort affiche le taux de foncier bâti le plus faible des sept communes du Pays des Herbiers (hors les Herbiers).



OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Après une trêve hivernale, la commune a relancé son opération "argent de poche" pendant les vacances d'avril. Les jeunes sont venus prêter main-forte à l'équipe technique de la commune en désherbant et nettoyant les massifs, en taillant les arbustes, en effectuant des plantations.

Suite à la reprise de la gestion du Foyer Rural par la commune, les jeunes ont également participé au nettoyage et au rangement du matériel mis à disposition. C'était l'occasion de trier et d'organiser.

Un grand merci aux jeunes qui sont venus nous aider.

Si vous souhaitez participer aux journées "argent de poche", n'hésitez pas à vous renseigner et à retirer le dossier d'inscription à la Mairie.



LES BÉBÉS DES ANNÉES 2020 ET 2021



Depuis 2020, en raison de la COVID, le rassemblement des bébés n'avait pas été possible.

Ainsi, le 25 mars dernier, la commune a organisé l'inauguration des tables de pique-nique de la Coussaie et a saisi cette opportunité pour convier toutes les familles ayant accueilli un bébé en 2020 et 2021. Ce fut l'occasion d'identifier les arbres plantés pour ces deux années et d'offrir un petit cadeau à chaque enfant présent.

La météo clémente de ce matin-là a permis de profiter de ce moment agréable.

À partir des naissances de l'année 2022, les élus ont souhaité faire évoluer cet événement et proposer une nouvelle formule. Dès à présent, les familles concernées peuvent réserver la date du 25 novembre prochain. À vos agendas !

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)



Les enfants de gauche à droite : ANNÉREAU Arthur, BELAUD Mathis, BAUDON-DUBREUIL Achille, LIMOUZIN Victor, BINAUD Maily, RIGAUDEAU Mailane, DRAPEAU-PLESSIS Mady, SERY Irem, GRELLAUD Juliette. Absente sur la photo : COUTOLLEAU Lisie.

Le Conseil Municipal des Enfants se réunit à chaque période de vacances scolaires pour mettre en place différents projets. Le lundi 17 avril 2023, les jeunes conseillers ont été sensibilisés à l'environnement, notamment au tri des déchets.



Ensuite, sous un beau soleil, les enfants ont parcouru les rues de la commune munis de gants et de sacs afin de ramasser les déchets et contribuer à maintenir la commune propre. Félicitations à tous pour votre engagement. Maintenant, passons au prochain projet, qui devrait être la réalisation de décorations de Noël.

ACCUEIL DE LOISIRS BEAUREPAIRE



Pour l'accueil de loisirs, ce début d'année a été marqué par la fin des travaux de rénovations extérieures. Les enfants sont accueillis dans une magnifique bâtisse en pierre située dans un cadre idéal, rue des Mauges. 80 enfants âgés de 3 à 12 ans peuvent être acceptés sur les temps périscolaires (6h45-9h / 16h45-19h15) et extrascolaires (6h45-19h15).



LES ANIMATIONS 2023

L'équipe, composée de 7 animatrices, ne se lasse pas de proposer de nombreuses activités aux enfants toujours en lien avec un thème pour développer l'imagination et la créativité de chacun.

Thème des mercredis de janvier à Juin 2023 :

L'Univers enchanté de Walt Disney

- Mascottes
- Cuisine
- Peinture
- Jeu de l'Oie
- Théâtre
- Bibliothèque
- Jeux libres
- ...

Thème des vacances de février :

Doublures Pubs

- Bowling
- Jeux d'adresses
- Repas au Flunch et au 5 Moulins
- Carnaval
- Cinéma
- Jeux vidéo
- ...

Thème des vacances d'avril :

Bienvenue chez nous !

- Bricolage
- Bubble foot
- Visite du GAEC « Les Alpinistes »
- Spectacle
- Maquillage
- Activités à l'EHAPD « Les Hirondelles »
- Piscine
- ...



LES ACTIONS

L'équipe des bénévoles et d'animation souhaitent vous remercier, pour avoir participé :

- La vente de gâteaux St Michel : 1 052 €
- La vente de raclette à emporter : 163 €



RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- Aurélie Bellanger, directrice de l'accueil de loisirs, au 02 51 66 67 85 ou à l'adresse mail peribeurepaire@hotmail.fr
- Vous pouvez visionner les photos et les vidéos des animations faites O'Centre sur la page Facebook : Accueil De Loisirs O'Centre



SPORT DÉCOUVERTE ET MULTISPORTS



L'année 2022-2023 a été clôturée par une matinée "Sport en famille" le samedi 1^{er} juillet. L'occasion pour les participants de venir pratiquer des activités sportives en s'amusant avec leurs parents, frères et sœurs, le tout dans une ambiance conviviale.

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, 34 séances de sport par groupe ont été organisées. Au total, ce sont 86 jeunes sportifs répartis sur 7 créneaux qui ont utilisé leurs baskets chaque mardi, mercredi et jeudi au complexe sportif.

Tout au long de l'année, les participants ont pu s'initier à une multitude de sports différents, tels que l'athlétisme, le rugby, le hockey, les jeux de raquette, le football, les jeux d'opposition, l'acrogym, le handball, le tchoukball, le basketball, le kinball, l'ultimate, le volley-ball et la course d'orientation.

Que ce soit lors du sport découverte pour les plus jeunes ou lors du multisports pour les plus grands, toutes les



séances sont pratiquées de manière ludique et sans compétition.

En ce qui concerne les inscriptions 2023/2024, il reste encore quelques places disponibles. N'hésitez pas à contacter Arnaud si vous êtes intéressés.



Rappel des horaires des séances SPORT DÉCOUVERTE

Mardi soir :

- 17h30-18h30 pour les 4-6 ans (2019 - 2018 - 2017)
➔ 40€ (abonnement annuel)

Mercredi matin :

- 9h30-10h45 pour les 6-9 ans (2017 - 2016 - 2015 - 2014) ➔ 60€ (abonnement annuel)
- 11h-12h pour les 4-6 ans (2019 - 2018 - 2017)
➔ 40€ (abonnement annuel)

Mercredi après-midi :

- 14h-15h15 pour les 6-9 ans (2017 - 2016 - 2015 - 2014) ➔ 60€ (abonnement annuel)
- 15h30-16h30 pour les 4-6 ans (2019 - 2018 - 2017)
➔ 40€ (abonnement annuel)

Jeudi soir :

- 17h30-18h30 pour les 4-6 ans (2019-2018-2017)
➔ 40€ (abonnement annuel)

MULTISPORTS

Jeudi soir :

- 18h45-20h00 pour les 10-13 ans (2013-2012-2011-2010)
➔ 60€ (abonnement annuel)



Tous les jeunes de la commune peuvent participer aux activités de l'animation jeunesse, à partir de leurs 11 ans ! Pour cela, il vous suffit d'envoyer un mail à : jeunesseetsports@beaurepaire85.fr
Les plannings des activités sont toujours visibles sur les réseaux ci-contre, sur le panneau d'affichage sur le mur du foyer des jeunes ou par mail si vous en faites la demande.

ANIMATION JEUNESSE



Lors des vacances d'hiver en février, les jeunes se sont rendus à la patinoire Glisseo de Cholet. C'était l'occasion pour eux de montrer leurs grands talents de patineurs, même s'il y a eu quelques petites chutes sans gravité.

Les vacances ont ensuite été rythmées par diverses activités, dont un après-midi cinéma avec du popcorn, la personnalisation de mugs, une initiation à des sports émergents tels que le Kinball et le Tchoukball, la réalisation de gaufres et une sortie à la H Aréna pour soutenir l'équipe professionnelle de handball du HBC Nantes lors de leur match de Coupe d'Europe.



Pour les vacances d'avril, les jeunes ont profité des beaux jours pour organiser une sortie VTT vers le parc du Landreau aux Herbiers, suivie d'un pique-nique. Le lendemain, les jeunes ont participé à un tournoi de raquettes (tennis de table, tennis, badminton). Il y a également eu un atelier de bricolage et une sortie au Mcdo/Cinéma. Sans oublier la superbe journée passée sur la côte vendéenne avec un magnifique soleil et des conditions idéales pour s'initier au surf. Les jeunes étaient ravis.

Cet été, de nouvelles animations sont proposées aux jeunes avec au programme des spectacles, des jeux, du sport, des activités réflexives, des activités manuelles et des sorties.



Concernant le camp ados, un séjour est organisé du mardi 4 au vendredi 7 juillet au camping du Lac de La Chausselière à La Guyonnière. Une vingtaine de jeunes étaient présents. Un planning de vacances sympa leur est proposé avec une soirée barbecue, un après-midi Paddle XXL, l'activité Lern-O, une course d'orientation, de la randonnée, de la baignade en piscine, des veillées et plein d'autres moments agréables !



Contact : Arnaud THOMAS
Educateur sportif
jeunesseetsports@beaurepaire.fr
06 48 74 45 48

Facebook: @Sport et Jeunesse Beaurepaire - 85
Instagram: @arnaudanimateurbeaurepaire85
Twitter: @Arnaud Animateur Jeunesse



« ENSEMBLE, EXPLORONS, RESPECTONS ET PROTÉGEONS LA NATURE »

Cette année, les élèves ont pu vivre le projet d'école « Ensemble, explorons, respectons et protégeons la nature » de différentes manières. Tout d'abord par une randonnée dans les rues de Beaurepaire au cours de laquelle des déchets ont été ramassés, puis par l'intervention de différents organismes comme Vendée Eau, la Cicadelle, sans oublier les sorties fréquentes en école dehors !

Petits et grands se sont également retrouvés plusieurs fois, notamment en janvier pour se questionner sur des astuces pour économiser l'eau et l'électricité. En février, les élèves de CE1-CE2-CM1 et CM2 ont pu lire aux plus petits des albums autour de la nature. De plus, M. AUDUREAU est venu présenter l'association des bouchons de l'avenir dont le but est de collecter le maximum de bouchons plastiques, les vendre au meilleur prix à un recycleur et donner le bénéfice des ventes pour aider des personnes handicapées sur la Vendée. Plusieurs fois par semaine, les enfants arrivent à l'école avec leur petit pot de bouchons récupérés à la maison et remplissent la boîte prévue à cet effet.

La kermesse du dimanche 28 mai s'est également articulée autour de ce projet et il se conclura le 13 juin par une sortie scolaire, pour toute l'école, à TERRA BOTANICA.



UN CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, OUI MAIS POURQUOI ?



Chaque année scolaire, ont lieu deux conseils d'établissement. Sont représentés : deux parents volontaires par classe, un membre de l'OGEc et un membre de l'APEL, les enseignantes et ASEM ainsi que des enfants délégués, du CE1 au CM2, élus par leurs pairs. « Le conseil d'établissement a pour but de créer, maintenir, développer l'unité éducative de l'école ; d'échanger, partager, confronter pour que s'établisse une vraie concertation dans un même lieu, au même moment entre tous les partenaires ». En 2021-2022, le règlement intérieur avait été réécrit. Cette année, les sorties scolaires et la création d'un document à destination des accompagnateurs sont au programme. C'est un moment convivial et riche d'échanges.

DES ÉLÈVES TOUJOURS EN MOUVEMENT !

Au cours de l'année, les enfants ont pu bénéficier de nombreuses interventions : danse avec Guylène PETIT, musique avec Olivier GOUIN, rugby avec Christophe VOISIN, athlétisme avec Karine LEGRIS, volley avec Nicolas FELLER, basket avec Manon BOISSEAU, animations sportives avec Arnaud THOMAS. Un très grand merci à tous ces intervenants, aux divers clubs de la communauté de communes ainsi qu'à la municipalité qui finance les interventions danse, musique et la présence d'Arnaud.



Votre enfant est né -e en 2020 ou en 2021 et fera ses premiers pas en maternelle à la rentrée prochaine, vous êtes nouvellement arrivés sur la commune, ou bien vous voulez tout simplement connaître notre école... alors n'hésitez pas à contacter Mme TRAVERT Emmanuelle, cheffe d'établissement au 02 51 67 10 42 ou par mail direction@beaurepaire-stjoseph.fr qui vous fera visiter l'école et vous présentera ses projets.

DU CÔTÉ DE L'APEL



En avril dernier, a eu lieu le vide grenier de l'APEL. Le record n'a pas été battu, mais, une cinquantaine d'exposants ont participé soit plus de 200 ml vendus. L'APEL a décidé de réitérer cet événement tous les 2 ans. Rendez-vous donc en avril 2025 !

Les chars pour le défilé de la kermesse 2023 ont également été préparés. Merci aux parents de maternelle venus aider à décorer ces chars qui ont lancé les festivités !

Afin de financer les projets éducatifs des enfants de l'École St Joseph, les ventes de photos de classe et la vente d'étiquettes A qui S ont été organisées.

Grâce à la subvention accordée par la municipalité, l'APEL a pu acquérir 9 tablettes pour les apprentissages au sein des classes.

L'APEL est à la recherche de nouvelles recrues au sein de l'association, afin d'apporter de nouvelles idées, apporter de l'aide lors des manifestations. N'hésitez pas à venir assister à une réunion ou à revenir vers nous par mail : beaurepaire.parents.stjo@gmail.com



ANIMATIONS À VENIR RENTÉE 2023/2024:

- Vente de jus de pommes
- Fête de rentrée
- Vente de sapins

DU CÔTÉ DE L'OGEC

Depuis quelques semaines, l'OGEC prépare activement la kermesse de l'école, en espérant que l'édition 2023 sera aussi festive et joyeuse que celle de l'année passée.



En parallèle, une vente de bières a permis de récolter un peu plus de 800 euros qui serviront à l'entretien des locaux de l'école.

L'OGEC proposera à nouveau un weekend « structures gonflables » les 21 et 22 octobre 2023.

D'ici là, l'association est toujours à la recherche de nouveaux parents prêts à s'investir pour l'école et pour les enfants.



ÉCOLE LE PETIT PRINCE

SPORT ET SANTÉ : DESTINATION JO 2024

Dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique, tous les élèves de l'école ont participé à des ateliers autour des sports paralympiques. Au programme, parcours à l'aveugle, épreuve de lancer assis... mais également une découverte culturelle des jeux paralympiques (notamment autour des pictogrammes) et la réalisation d'une fresque

collective représentant les anneaux olympiques.

Tout au long de l'année, les élèves ont bénéficié d'interventions (volley, rugby, danse, natation...) et de sorties sportives : escrime, tchoukball, basket... pour les élémentaires ; babyrugby et orientation pour les maternelles.

POUR MIEUX APPRENDRE, ÊTRE ATTENTIF

La classe de CP a profité, en petits groupes, de plusieurs séances issues du programme ATOLE (pour apprendre l'Attention à l'école). Son objectif est d'aider l'élève à mieux comprendre son cerveau et les forces qui bousculent son quotidien, et à apprendre à mieux y réagir, non seulement en classe mais également en dehors.

LA FOLIE FINFARINE : PRÉSERVONS LA BIODIVERSITÉ

Vendredi 5 mai, les classes de PS-MS-GS, de GS-CP et de CE1-CE2, sont allées passer la journée à la Folie de Finfarine au Poiroux pour découvrir le monde des abeilles.

Dans un premier temps, les élèves ont rencontré un animateur qui leur a expliqué les différentes parties du corps de l'abeille et que cette dernière changeait plusieurs fois de métier au cours de sa vie. Ils ont pu observer les abeilles de très près, dans le rucher. Ils ont aidé à extraire du miel d'un cadre et ont pu le goûter.

Après un pique-nique zéro déchet très attendu, les élèves ont visité le parc.



CLASSE DE DÉCOUVERTE : PRÉSERVONS LE LITTORAL

Dans la démarche de développement durable, les élèves se sont impliqués dans plusieurs actions pour qu'ils se rendent compte que tout est lié et qu'ils mettent en cohérence le tri des déchets, l'utilisation de produits recyclés et la prévention des risques liés à la santé.

Avec la classe de découverte des CM sur le littoral vendéen, les réflexions ont été prolongées en travaillant autour de la préservation des dunes et sur la biodiversité rencontrée. Un carnet de bord écocitoyen a été réalisé.



LABELLISATION E3D

Toutes ces actions ont permis à l'école d'obtenir le label E3D (École en Démarche globale de Développement Durable).

Félicitations aux élèves, à l'équipe enseignante et éducative, aux parents. Merci à la municipalité et à tous les partenaires.



Pour découvrir l'école, pour obtenir des renseignements, pour inscrire votre enfant, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la directrice Mme SELLIER au 02 51 66 28 45 ou par mail ce.0851605h@ac-nantes.fr

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LE PETIT PRINCE

L'APEEP est un groupe de parents bénévoles, ayant à cœur de créer du lien entre l'école et les familles lors de temps festifs et conviviaux. L'association organise également des actions pour récolter des fonds, afin d'apporter des moyens matériels et logistiques complémentaires, en relation avec l'équipe enseignante et la municipalité, pour contribuer à la qualité de vie à l'école.

Nouveau bureau et nouveaux membres, l'APEEP se renouvelle un peu chaque année ! L'association a toujours besoin de toutes les bonnes volontés, pour accompagner le bon déroulement des manifestations et activités.

Les réunions ont lieu 1 fois par mois, n'hésitez pas à rejoindre les bénévoles !

Comme chaque année, l'APEEP a pu organiser des actions, qui ont contribué à financer l'achat de matériel pédagogique mais également les différentes sorties ou interventions dans l'école tout au long de l'année, ainsi que des projets citoyens, sportifs, artistiques et culturels.

MOMENT CONVIVAL

Grande première cette année, avec une rencontre conviviale le dimanche 5 mars, qui a réuni parents, enfants et enseignantes autour de jeux de société proposés par la Tanière du jeu. Rires, plaisir et gourmandises étaient au rendez-vous ! Une manifestation à renouveler.



VENTE PIZZAS / BIÈRES

En avril, la traditionnelle vente de pizzas et bières (La Louette), a été proposée la veille des vacances.

USEP

En 2022, l'association a adhéré à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), ce qui a permis à l'école d'organiser : une rencontre avec l'École de Chanverrie pour découvrir de nouveaux sports (escrime, tchoukball,...), une matinée baby rugby, une journée au Vendespace pour les CM (basket) et pour finir les olympiades fin juin. Dans le cadre des JO, l'année 2023- 2024 sera une année sportive très riche !



CLASSE DÉCOUVERTE

Grand retour de la classe découverte pour les CM cette année qui ont profité en mai d'un séjour à St Hilaire de Riez. Au programme, activités pédagogiques et temps ludiques (char à voile, pêche à pied,...) dans la sensibilisation au respect de la nature.

Merci à Mme Sellier et aux mamies, Joëlle et Patricia, accompagnatrices, sans qui le voyage n'aurait pu avoir lieu.



FÊTE DE L'ÉCOLE

L'année scolaire s'est clôturée par la traditionnelle fête de l'école qui s'est déroulée le 24 juin, autour d'un spectacle réalisé par les enfants.

Quelques idées ont commencé à germer entre les membres de l'association et avec l'équipe enseignante, mais elles seront tout d'abord échangées avec les familles afin de connaître les attentes et besoins.

Différentes actions seront mises en place pour l'année scolaire 2023-2024, en commençant en octobre par la fameuse opération « Jus de Pomme », si appréciée des petits et des grands, ainsi qu'un temps en décembre pour marquer la fin de l'année.

Bien entendu le soutien des parents et de leur entourage est attendu, pour participer aux diverses actions qui seront mises en place.



ATTENTION nouveau mail et téléphone :
apeep.lepetitprince@gmail.com
06 87 71 05 88

À NOTER : L'APEEP est de retour sur Facebook, n'hésitez pas à suivre la page !

LE PAYS DES HERBIERS CHOISIT KLAXIT POUR SUBVENTIONNER LES TRAJETS EN COVOITURAGE DES HABITANTS



Déjà en partenariat avec Nantes Métropole, Angers et une trentaine d'autres collectivités locales, Klaxit déploie officiellement son service de covoiturage domicile-travail sur les 8 communes du Pays des Herbiers et ses 30 000 habitants. Les passagers voyagent gratuitement et les conducteurs sont rémunérés.

Faire du covoiturage le transport en commun du péri-urbain

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), permet aux collectivités locales de subventionner les trajets en covoiturage au même titre que le transport public, avec pour objectif de tripler la part du covoiturage dans les trajets quotidiens en 5 ans. Le Pays des Herbiers a décidé de s'engager dans ce nouveau dispositif avec Klaxit pour l'ensemble des habitants du territoire.

Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 8 communes du territoire sont subventionnés par la collectivité depuis le 6 mars 2023. Concrètement, les passagers voyagent gratuitement quand les conducteurs sont de leur côté rémunérés entre 2€ à 3€ pour chaque passager transporté.

Comment bénéficier de cette nouvelle offre ?

Pour bénéficier de ce nouveau dispositif, les habitants et travailleurs du territoire sont invités à s'inscrire dès à présent sur l'application mobile Klaxit (www.klaxit.com) qui mettra en relation passagers et conducteurs.

Un minimum de détours est garanti pour les conducteurs, tandis que l'application permet aux passagers de choisir leurs horaires. Ils bénéficient également de la **garantie retour MAIF, permettant au passager de rentrer chez lui gratuitement et sans avance de frais en cas d'annulation du conducteur.**

Le covoiturage, une solution pérenne face à l'augmentation des prix du carburant

Sur le territoire, la majorité des déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture entraînant ainsi un coût important pour les ménages, qui n'ont le plus souvent pas de solution alternative. La collectivité, par ce partenariat, s'engage dans une politique innovante et ambitieuse pour augmenter le pouvoir d'achat de ses citoyens. Les employeurs du territoire sont donc invités à adhérer à la démarche et ainsi bénéficier d'actions de sensibilisation spécifiques.

CONTRAT LOCAL CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Depuis la signature du contrat local contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles, un plan d'actions a été élaboré « Une organisation "en réseau" se développe sur le Pays des Herbiers afin de favoriser le repérage en amont des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles et d'optimiser leur prise en charge et leur accompagnement », explique Christophe HOGARD, Président du Pays des Herbiers.

Des formations sont organisées pour les référents. « Dans chacune de nos 8 communes, des personnes ont été identifiées - élus et/ou agents - pour accueillir et venir en aide aux victimes », complète le Président.

Toutes les informations sur : www.paysdesherbiers.fr/actualites/contrat-local-contre-les-violences-conjugales/

Contacts :

Pays des Herbiers : Fanny HULLIN, coordinatrice du contrat local contre les violences conjugales

02 51 91 29 78 | f.hullin@lesherbiers.fr

Référente à Beaurepaire : Mme Nadia CAILLET, conseillère municipale



TOUS EN SELLE - SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN V.A.E



Depuis 2019, le Pays des Herbiers subventionne l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) pour les habitants de son territoire. En 4 ans, ce sont plus de 800 habitants qui ont bénéficié d'une aide pour l'achat de leur VAE. L'objectif de démocratisation de la pratique cyclable en permettant aux habitants de s'équiper d'un VAE est donc atteint !

Avant tout achat, il est primordial de déterminer vos besoins en fonction de l'usage que vous souhaitez avoir de votre vélo et de tester différents vélos. L'avis d'un professionnel du cycle est conseillé, tandis que le guide « Bien choisir son VAE », élaboré par la Communauté de communes, propose des informations utiles pour vous guider dans votre achat.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

<https://www.paysdesherbiers.fr/laide-a-lachat-operation-tous-en-selle>

TEMPSD'M : LE SERVICE DE LOCATION DE VAE POUR LES ACTIFS DU PAYS DES HERBIERS

Le Pays des Herbiers a lancé un nouveau service de location de vélo à assistance électrique, longue durée baptisé Tempsd'M.

Avec l'augmentation du prix des carburants, ce dispositif peut être une bonne solution pour pratiquer avant de se lancer dans l'achat d'un vélo électrique.

Sur un engagement de 1 mois, 3 mois, 6 mois voire 1 an, vous pouvez moduler votre essai, sur différente saison de l'année par exemple. Dans un premier temps, le service de location propose :

- 15 vélos classiques à assistance électrique tous équipés et adaptés à une pratique utilitaire,
- 2 vélos cargo (1 long trail et 1 triporteur) à destination des familles pour le transport des enfants.

Ce service s'adresse exclusivement aux actifs (avec ou sans emploi) et aux étudiants majeurs, habitants au Pays des Herbiers.



Réservez dès maintenant votre vélo auprès du service mobilité du Pays des Herbiers : dvpt@paysdesherbiers.fr

Tarifs et renseignements sur : <https://www.paysdesherbiers.fr/tempsdm-le-service-de-location-de-vae-pour-les-actifs-du-pays-des-herbiers>

POINT D'APPUI SENIORS

En mars 2022, dans le cadre de ses actions de prévention, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays des Herbiers a mis en place le **Point d'appui seniors**. Situé à l'Hôtel des communes des Herbiers, ce « guichet unique », permet aux personnes de 60 ans et plus d'obtenir un premier niveau d'information sur des questions relatives à la vie quotidienne. Ce dispositif vient compléter l'action du Département de la Vendée.

Quelles informations ?

Les questions concernant la vie quotidienne : services de soutien à domicile, prestations sociales, établissements d'hébergement,

aides à l'aménagement de l'habitat, solutions de répit pour les aidants, mesures de protection juridique, actions de prévention sport-santé, loisirs, transports...

Le travailleur social du Point d'appui seniors les oriente vers le bon interlocuteur (associations, entreprises, collectivités...).

Pour qui ?

Pour les personnes de 60 ans et plus, habitant l'une des 8 communes du Pays des Herbiers.

Quand et où ?

Sans rendez-vous, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

Hôtel des communes, 6 rue du Tourniquet, Les Herbiers.



Contact :

CIAS du Pays des Herbiers

02 51 91 29 78 ou

cias@paysdesherbiers.fr



EHPAD LES HIRONDELLES



LES HIRONDELLES

10000 BEAUREPAIRE - 49100 LA BAUCHE

L'année 2023 est déjà bien avancée, marquée par de nombreux événements qui ont enrichi les premiers mois à la résidence des Hirondelles. Les 100 ans de Marie PAIN, une résidente native de Mesnard, ont été célébrés lors d'une journée chaleureuse entourée de sa famille et de l'équipe de la résidence.

Les festivités traditionnelles ont également été célébrées avec joie, comme la dégustation de savoureuses crêpes lors de la Chandeleur et de bottereaux et gaufres lors du Mardi gras, accompagnées d'une ambiance musicale festive.



Des intervenants extérieurs ont animé plusieurs après-midis, notamment avec des activités de médiation animale. Les résidents ont eu le plaisir de rencontrer Pepito et Milou, un poney et un chien visiteurs, ainsi que Bounty, un chien "Samoyède" sociable et attachant. Prochainement, Chloé et ses lapins viendront également à la rencontre des résidents. Les anniversaires sont célébrés tous les 2 mois, avec des moments de chant et de danse, accompagnés d'un goûter apprécié. La présence du duo Clown et Vie, spécialisé dans la médiation clown, est toujours accueillie avec un sourire chaleureux par les résidents.

La présence des bénévoles est un vrai atout pour l'EHPAD. Ils contribuent à l'organisation d'activités et de jeux, d'ateliers de chant, de reportages vidéo et d'autres animations autour du bricolage et de la couture. Leur soutien est également indispensable lors des sorties organisées, qui suscitent un intérêt croissant de la part des résidents. Parmi les visites réalisées, l'Historial de la Vendée et la "Roue cool" à la Gaubretière ont été particulièrement appréciés, et certains résidents ont découvert le cinéma aux Herbiers. La résidence remercie vivement la Croix Rouge des Herbiers ! Ils assurent le transport avec trois véhicules dont un adapté aux personnes à mobilité réduite, et les accompagnent à chaque sortie.



Les échanges avec les écoles, le centre périscolaire et la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) sont de véritables moments de bonheur.

Au sein de la structure, des ateliers de mémoire et de concentration sont organisés une matinée par semaine avec un petit groupe. Cela

est apprécié et pour cela, l'équipe de l'EHPAD a souhaité élargir les disponibilités auprès de personnes désorientées, afin de répondre aux attentes d'un maximum de résidents qui ont besoin de stimulation et d'accompagnement quotidien.

Depuis ce début d'année, une équipe « déco » a été mise en place, encadrée par plusieurs bénévoles motivées et riches en idées ! Toutes les jolies créations que vous pouvez voir au sein de la structure, sont réalisées par cette équipe. Un grand merci à elles pour leur aide !

Il est également important pour les résidents de pouvoir assister à une messe hebdomadaire animée par M. MOTHAI, prêtre de Beaurepaire. La résidence le remercie, ainsi que les bénévoles qui organisent ce temps tous les mercredis.

L'équipe des Hirondelles reconnaît l'importance de toute cette bienveillance envers les résidents, elle prône en effet la convivialité, la gentillesse, la disponibilité auprès des résidents.

Très bientôt, l'EHPAD va faire l'acquisition d'une table « tovertafel », pour améliorer le bien-être des résidents atteints de démence, c'est un projet qui leur tenait à cœur. En effet, des jeux interactifs projetés sur une table pourront être joués en groupe ou en individuel. Leur efficacité est prouvée aux niveaux physique, cognitif, social et sensoriel, afin de stimuler le mouvement, l'interaction sociale et les moments de bonheur.

L'ADMR, TOUJOURS À VOS CÔTÉS



Depuis plus de 70 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Elles aident et soignent tous ceux qui en font la demande, quel que soit le lieu d'habitation.

Votre commune dépend du service d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de Mesnard la Barotière, qui intervient sur les communes de BEAUREPAIRE, MESNARD LA BAROTIERE et VENDRENNES.

Le projet de l'ADMR, avec l'aide apportée par ses bénévoles, ses dix employé(e)s et son assistante de secteur est de permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles grâce à des services personnalisés en fonction de leurs attentes et de leurs besoins propres.

L'ADMR s'adresse à tout public

- les personnes rencontrant des difficultés d'ordre physique, social ou médico-social,
- les personnes âgées, retraitées qui ont besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne (entretien du linge, entretien du logement...), pour les actes essentiels de la vie (lever/coucher, toilette...), pour des accompagnements et déplacements (aide aux courses, rdv...),
- les personnes, quel que soit leur handicap, ayant besoin d'une tierce personne pour les actes de la vie,
- les familles pour les gardes d'enfants.

La Téléassistance

La Téléassistance apporte une meilleure sécurité aux personnes fragilisées ou seules afin de contacter un proche, appeler de l'aide en cas de chute ou de malaise grâce à une télécommande par simple pression.

La livraison de repas

Le service portage de repas vous propose et vous livre les repas de votre choix, en barquettes individuelles et prêtes à être réchauffées. C'est une cuisine traditionnelle, des repas variés et équilibrés.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des renseignements :



Association Locale ADMR Beaurepaire Mesnard Vendrennes

Maison des Associations, 11 rue de la Vieille Eglise, 85500 Mesnard La Barotière

Secrétariat : 45 rue de Clisson 85500 Les Herbiers

02 51 67 20 77 - paysdesherbiers@admr85.org

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

LE CABINET INFIRMIER

L'équipe d'infirmières vous accueille tous les jours au sein de la maison de santé. Les différents soins (injections, prises de sang, vaccins, pansements...etc) se font uniquement sur rendez-vous. De nombreux soins sont également effectués au domicile du patient. Cette année Marine BORDRON vient compléter l'équipe en tant que remplaçante présente tout au long de l'année. Pour cet été 2023, du 14 juillet au 18 août, les créneaux pour les prises de sang non urgentes seront très limités. Merci d'anticiper au maximum votre prise de rendez-vous.



Tel : 02 51 91 02 36

Maison de santé - 16 rue du 11 novembre 1918

Les infirmières : Marie Reine LIBAUD, Laurence BARRETEAU, Audrey LUCAS, Elise RONDEAU, Magali DRAPEAU

RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Le Forum des Associations de Beaurepaire s'est tenu le dimanche 18 juin. Le rendez-vous, ouvert à tous les Beaurepairiens, a été organisé par la mairie et a réuni 21 associations locales. Ce fut une matinée animée dans une ambiance chaleureuse.

L'événement a permis aux habitants de découvrir la diversité des associations, que ce soit dans le domaine du sport, de la culture, de l'environnement ou de l'entraide sociale. Chaque association présente a pu présenter ses activités grâce à des stands attractifs et informatifs.

Cette matinée a également été l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans la commune. Une réception leur a été réservée, lors de laquelle le maire a présenté les associations, permettant ainsi aux nouveaux venus de s'intégrer rapidement et de tisser des liens avec le monde associatif.

Les enfants ont pu profiter de cette matinée avec une structure gonflable et de délicieuses barbe à papa. En parlant de papas, nous n'avons pas oublié la photo souvenir pour la fête des pères.

LABEL TERRE DE SPORTS

À l'invitation du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) de Vendée, la commune a récemment pu organiser une activité appelée Nordic'athlon, dirigée par le formateur Kevin Lixfé.

La dizaine de participants a tout d'abord été initiée aux rudiments de la marche nordique, puis s'est échauffée avant de se lancer dans un parcours de 5 km, tout en s'adonnant à des jeux pédagogiques et la découverte de l'environnement de la commune

De plus, dans le cadre d'une initiation au sport-santé, les participants ont eu l'occasion d'explorer d'autres disciplines telles que le basket santé et la pétanque foot.

D'autres actions sont programmées comme la « **Tournée d'été Vendée, Terre de sports** » qui sera de passage le **jeudi 20 juillet à Beaurepaire**. Cet événement, mis en place dans le cadre de Terres de Jeux 2024, prendra la forme d'un village sportif en libre accès proposant des animations et des initiations inédites.



CRÉER UN ŒUF DE PÂQUES



Pour Pâques, un appel aux petits Beaurepairiens et Beaurepairiennes a été lancé pour créer des œufs de Pâques originaux. 52 créations d'œufs de Pâques ont été déposées à la mairie de Beaurepaire, puis exposées dans les vitrines des commerçants le week-end de Pâques. Un sachet d'œufs en chocolat a été offert à tous les participants. Merci aux 52 enfants et aux 6 commerçants de la commune d'avoir participé à l'opération.



COURSE CYCLISTE



VCH
VÉLO CLUB LES HERBIERS

30/07
BEAUREPAIRE

OPEN 1,2,3
+ ACCESS

Départ : **15h15**
Distance : 28 tours
de 3,8 km soit **106,4 km**

U15

Départ : **13h30**
Distance : 9 tours
de 3,8 km soit **34,2 km**

www.vclesherbiers.com

COGEP VENDEE **HYPER** Les Herbiers **SERALU** **Beaurepaire**

La troisième édition des courses cyclistes de Beaurepaire se prépare, rendez-vous le dimanche 30 Juillet 2023 !

Du changement pour cette 3^e édition, avec un retour au circuit de la première édition.

Deux courses seront proposées aux cyclistes "de France et de Navarre" : une course jeunes, catégorie nouvellement appelée U15, en préambule de la course seniors qui monte d'un niveau cette année avec l'ouverture aux coureurs Open 1, 2, 3 U19 + Access.

La zone départ et arrivée se trouvera toujours rue de la Galissonnière face à la salle de sport.

Les départs seront donnés pour la course jeune U15 à 13h30, et la course seniors Open 1, 2, 3 U19 + Access. à 15h15.

Le circuit empruntera la D23, jusqu'au carrefour de la Bénétière, pour se diriger vers Le Doré, le passage à gué, la Blanconnière, pour un retour rue de la Maine nouvellement réhabilitée.

Lancés de bonbons le long du parcours 15 minutes avant chaque épreuve. Bar / Ravitaillement / Parking du stade.

En espérant que les cyclistes, riverains de Beaurepaire, et le beau temps soient au rendez-vous le dimanche 30 juillet prochain, l'équipe organisatrice est déjà à pied d'œuvre.

Remerciements à la municipalité pour son soutien dans le projet, et au Vélo Club les Herbiers.

BADMINTON

Venez découvrir le badminton, ce sport pour toute la famille !

Le club vous invite à venir essayer gratuitement cette discipline dynamique et ludique, avec prêt du matériel si besoin.

La pratique est à un niveau loisir dans une ambiance chaleureuse.


L'assemblée générale a eu lieu le 30 septembre, et a eu pour effet l'élection d'une nouvelle présidente et d'une nouvelle trésorière, ainsi que de nouveaux membres actifs au sein du bureau.

Le 22 septembre prochain, nous allons proposer un tournoi ouvert à tous. Un bon moyen de découvrir ou de faire découvrir ce sport et de passer un bon moment.

Inscription au tournoi du 22 septembre 2023 via Hello Asso.

N'hésitez pas à venir un mardi à partir de 18h30 ou un vendredi à partir de 21h !

Pour plus d'information, prenez contact avec l'association à l'adresse suivante :

 bad.beaurepaire85@gmail.com



USBB



Le coup de sifflet final de la saison vient d'être donné pour les séniors avec une élimination en demi-finale de Challenge de Vendée. Pour les équipes jeunes, les tournois de Rieux (56) et de St Jean de Monts concluront une saison très positive sur les plans sportifs et extra-sportifs

Evoqué en introduction, les exploits en coupe de l'équipe fanion ont ponctué la saison de moments festifs. Depuis Septembre, avec la conquête des maillots de la Coupe de France, jusqu'au cap des demi-finales de Challenge de Vendée, à Saligny.

Côté championnat, l'équipe fanion assure l'essentiel et se maintient en D2 au sein d'une poule très homogène (5^e/12). L'équipe B termine à l'avant dernière place de son groupe de D3 et devrait (sous réserve de procédures en cours) évoluer en D4 l'année prochaine. Après une belle première phase, l'équipe C termine 5^e de son groupe en seconde partie de saison.

Pour l'année prochaine, le trinôme d'entraîneurs est reconduit. Jérémie LARDEUX et Rodolphe GABORIT seront à la tête des équipes A et B, Alexis PANNETIER de la C. Ils seront respectivement soutenus par l'arrivée de Thomas BOUHINEAU et Benjamin LIARD.



Concernant l'école de foot des U7 aux U13, le bureau n'a pu que constater le bon travail des jeunes emmenés par Loup BAUDON et des moins jeunes à l'image de Sébastien GERMAIN et Christian LOIZEAU. Afin de faire perdurer ce cadre, favorisant la progression des jeunes et la bonne ambiance générale, l'USBB mise sur la continuité, très peu de changements seront donc effectués.

Le Groupement de jeunes se prépare quant à lui à accueillir des effectifs record pour la saison 2023-2024. Afin de mieux structurer l'accueil et le suivi des jeunes, le club recherche toujours des bénévoles (membres du bureau, éducateurs...).

Sur le plan extra-sportif, le bureau se félicite du retour du tournoi Inter-Asso en Janvier dernier, ce fût un moment sportif et surtout convivial apprécié de tous.



La marche gourmande, elle aussi de retour le 11 juin a entretenu ce dynamisme et cet esprit de convivialité.

Aussi, le club tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes s'étant rendu au stade régulièrement cette saison. A l'image de la demi-finale de challenge, les jeunes et les séniors ont été particulièrement soutenus tout au long de l'année. C'est un plaisir de vous voir si nombreux au stade !

Comme chaque année, l'USBB et le Groupement de jeunes sont à la recherche d'éducateurs et de bénévoles. Au sein du bureau, le club recherche également de nouveaux profils avec de nouvelles idées pour pérenniser le développement de l'association. Rejoignez l'USBB en contactant les co-présidents ou un membre du bureau.



Anthony REZEAU 06 19 65 72 84 et Sébastien BARRETEAU 06 76 91 58 00

L'AGENDA DE L'USBB :

- 1^{er} Tour de Coupe de France : Dimanche 27 Août 2023
- 8^e édition du Tournoi U11-13 à Beaurepaire : Samedi 9 Septembre 2023

TENNIS DE TABLE

SAISON RÉUSSIE SUR LE PLAN SPORTIF !

Le Club de Tennis de Table de l'Union Sportive Beurepaire St Fulgent est une petite section d'une quarantaine d'adhérents. Le club accueille les enfants à partir de 8 ans et les adultes sans limite d'âge. N'hésitez surtout pas à venir faire leur connaissance à la salle de sport de Beurepaire aux heures des entraînements (voir ci-dessous). Venez échanger quelques balles ou vous confronter aux champions du club. Cela ne vous engage à rien sauf à mettre à rude épreuve votre agilité et votre rapidité. Beaucoup des adhérents s'adonnent à la compétition, mais en aucun cas ce n'est une obligation. Vous pouvez donc rejoindre l'association pour pratiquer le tennis de table en loisir.



Cette saison, les 40 joueurs (20 licenciés adultes, dont 2 féminines et 20 licenciés jeunes) ont évolué en loisir, championnat individuel ou championnat par équipe : une équipe en départementale 2, une équipe en départementale 3, une équipe en départementale 5 et pour la 1^{ère} fois à Beurepaire une équipe au niveau régional 3 ; puis trois équipes en championnat Jeunes, soit un total de 7 équipes FFTT inscrites. Ces compétitions se déroulent les dimanches matin (par équipe adulte), les samedis après-midi (par équipe jeunes) et week-ends (en individuel).



L'association espère donc vous accueillir prochainement au sein du club :

- les mardis de 19h15 à 20h45 à St FULGENT pour les adultes
- les mercredis de 18h30 à 20h à BEAUREPAIRE pour les Jeunes
- les vendredis de 19h à 21h à BEAUREPAIRE pour tous les adhérents (jeunes, adultes, loisir et compétition)

Côté manifestations, le club organisera cette année :

- Un pique-nique de fin de saison en juillet.
- Un tournoi de reprise en septembre à St FULGENT.



CONTACTS :

Facebook : <https://www.facebook.com/USBFTennisDeTable>

M. BERGERET Christophe :

06 32 79 57 06 ou christophe-bergeret@wanadoo.fr

M. ANNEREAU Nicolas :

06 66 27 23 92 ou nicolas.annereau@wanadoo.fr

FUTSAL



L'association du Futsal Club de Beurepaire (FCB) a continué sur sa lancée en rassemblant à chaque entraînement une quinzaine de licenciés.

Les entraînements ont toujours lieu le mardi de 20h30 à 22h30 ce qui a permis de faire de multiple rencontre contre Chambretaud /Chavagnes / l'Oie / Ste Cécile.

Avec le Covid l'association n'a pas pu faire son tournoi annuel depuis plus de 2 ans, la date est enfin bloquée au 23 mars 2024.



Renseignements : jeremybinaud@gmail.com & simon.dev@hotmail.fr

VOLLEY BALL



L'Intrépide Volley Ball Beaufort est un club de volley loisirs.

Pour la saison 2022-2023 l'association comptait 24 joueurs répartis dans 2 équipes mixtes.

Les entraînements/matches sont le lundi et le jeudi soir à 20h30.

Les inscriptions pourront débuter à partir du mois de juin, n'hésitez pas à venir faire un essai lors de nos entraînements ! Cette année, le club a renouvelé les maillots et a proposé à chaque joueur des sweats avec le logo du club.

Merci à Nathalie Paillat pour ses nombreuses années de secrétariat.



CONTACTS :

Président : Frédéric BRIZARD (06 70 79 51 38)

Trésorière : Antonia DOUSSIN

Secrétaires : Céline BRUNET et Héloïse HUVELIN

Membres actifs : Sébastien MEUNIER, Myriam LOIZEAU, Régis HERMOUET, Davy CHEVALIER, Florence CHEVALIER, Carole BOUCHER

Pour contacter le club : volley.beaufort@gmail.com

A noter dans vos agendas : tournoi 3X3 le samedi 8 juillet 2023.

CLUB DES PINGOUINS

Comme l'année passée et à la demande du comité de jumelage du Pays des Herbiers, l'association a organisé avec le club de l'amitié une marche sur Beaufort le 9 Mai pour la journée de l'Europe. 16 personnes ont participé à celle-ci sur une distance de 12 Km. Egalement, comme tous les ans, le club des Pingouins a été sollicité pour participer en tant que signaleur pour la 78^e édition de la course du bocage par le club des Essarts le samedi 22 avril 2023 lors de la traversée de Beaufort.

Nouveauté cette année, le samedi 3 Juin, l'association a organisé une sortie en Venise verte pour les adhérents et bénévoles.



Le club des pingouins de Beaufort compte actuellement environ 20 adhérents dont 7 membres du bureau, ce qui est encore trop peu.

Si vous êtes intéressés pour faire de la marche, du VTT ou si vous souhaitez participer aux randos organisées dans la région, vous pouvez vous renseigner auprès d'un membre du bureau pour devenir membre des pingouins de Beaufort. Les membres du club bénéficient d'un remboursement de 4€ sur les inscriptions aux différentes randos de la région.

L'organisation de la randonnée annuelle aura lieu le dimanche 8 octobre avec des circuits Marche et VTT.

Venez nombreux cette année !



Président : BOURASSEAU Christian - christian.bourasseau@wanadoo.fr - Tel : 06 07 21 52 79

Vice-président : PAVAGEAU Jean-Michel

Secrétaire : PELLETIER Françoise - françoise.pelletier9@wanadoo.fr - Tel : 06 81 49 39 49

Trésorier : NERRIERE Didier

Trésorier adjoint : LIARD Patrice

Membres : BOUHIER Jacques, HEUVELIN Daniel

ASSOCIATION ESQUISSE / DANSE MODERN/JAZZ



Lors de cette 2^e partie de l'année, les groupes d'ados ont participé aux **Rencontres de danse** de la compagnie Océane à Soullans samedi 25 mars dernier.



L'association a également organisé une **Vente de chocolats** pour Pâques en partenariat avec Albert Chocolatier, puis une **Soirée « Zen et Détente »**, mercredi 19 avril, avec Sophie la professeure de l'association, à travers 3 ateliers : Pilates, Yoga et Parent-Enfant. Merci à tous les participants !

Le Spectacle de danse de fin d'année, sur le thème : « Les Comédies Musicales », s'est déroulé



les samedis 10 et dimanche 11 juin, à l'amphithéâtre du Lycée Jean XXIII aux Herbiers. Les danseuses et danseurs se sont pleinement investis tout l'année pour présenter ce spectacle. Merci aux bénévoles qui aident dans l'organisation de cet événement, et au public toujours fidèle.

Deux des bénévoles quittent l'association cette fin d'année, Ophélie PELE, trésorière, et Marlène CHIRON, secrétaire. Merci à elles pour leur investissement depuis quelques années maintenant. L'Esquisse recherche de nouveaux bénévoles pour que l'association puisse perdurer. Si vous êtes intéressé(e), contactez l'association à l'adresse : **esquisse.association@gmail.com**

i Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles concernant l'association sur le site internet à l'adresse suivante : **https://esquissebeaurepaire.wordpress.com** (infos inscriptions, photos des galas, calendrier, location de costumes...).

Les inscriptions seront ouvertes fin juin-début juillet en ligne sur Hello Asso.

LE BEAU REPAIRE DU SCRAP SCRAP-BOOKING

L'équipe du Beau repaire du scrap à cette année encore usé de créativité pour proposer des ateliers originaux et variés à ses adhérents.

La réalisation de pages de scrapbooking bien sûr, mais également un livre altéré façon junk journal, des boîtes à explosion, des cartes « sans fin » ou encore un mini album avec des pages interactives étaient au programme de la saison.

Créations visibles lors de la matinée « forum des associations » organisée par la commune.

Après une petite pause estivale, les ateliers reprendront à partir du **08 septembre**.

Que vous scrappez déjà ou que vous souhaitiez découvrir ce loisir créatif n'hésitez pas à rejoindre l'association. Comme les années

passées, le rendez-vous est donné 2 vendredis par mois de 20h30 à 22h30 à la maison des associations - salle de l'étage.

Hormis quelques indispensables que chaque adhérent doit apporter (crayon, règle, ciseau, colle), le matériel nécessaire à l'élaboration des projets est fourni par l'association.

Pour connaître le programme et le planning de la prochaine saison ou pour avoir un aperçu des activités de l'association, rendez-vous sur le blog : **http://beaurepaires-crap.canalblog.com**

Adhésion annuelle : 37€

i Pour tout renseignement : vous pouvez contacter l'association par mail **lebeau-repaireduscrap@gmail.com** ou appeler Marina au **06 95 82 49 84**

Le bureau :

Présidente : Marina SEVELLEC
Secrétaire : Nathalie DESROCHES
Trésorière : Martine BELAUD

En photos quelques exemples de créations réalisées cette année :



COMITÉ DES FÊTES

OKTOBERPAIRE 3 « JAMAIS 2 SANS 3 »
RÉSERVEZ LE 30 SEPTEMBRE 2023 !!!



C'est reparti pour une 3^e édition pour Oktoberpaire. Celle-ci sera ponctuée de quelques nouveautés et animée par un groupe, une bandas et un DJ.

Le repas sera également différent. Ce sera une tartiflette.

Les inscriptions seront légèrement différentes puisque 2 tournées en tracteur dans Beaurepaire seront organisées dans Beaurepaire avant l'ouverture en ligne sur Helloasso début septembre.

Une surprise aura également lieu à minuit pour le passage au mois d'octobre.

Venez nombreux pour cette nouvelle édition !!!!

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le comité :

comitebeaurepaire@gmail.com

ou sur le site **www.comitedesfetes-beaurepaire.fr**

ou envoyer un message sur les réseaux sociaux (Facebook ou Instagram)

TELETHON

Cette année était celle d'un nouveau modèle et donc de l'implication de plusieurs associations pour l'organisation.

Ainsi était proposée une initiation aux gestes de premier secours, une marche, la vente de pains cuits au four à bois, une vente de boules de Noël personnalisées, une disco pour les jeunes, des jeux de palets.

Ceci a permis de reverser un chèque de 3000€ au Téléthon.

Le comité renouvèlera cette expérience cette année et si d'autres associations souhaitent participer à cette aventure, elles peuvent se joindre au comité des fêtes.

Merci encore aux participants : l'USBB, le club de l'amitié, l'APEEP, l'APEL, le Volley, O'Centre, les Pompiers et la mairie de Beaurepaire.

BUREAU ET REMERCIEMENTS

Le comité tient à remercier Danièle JEANNIÈRE pour ses nombreuses années passées au sein de l'association ainsi que Guy BORDET.

Si vous êtes intéressés pour intégrer l'association, vous pouvez la contacter.

L'association aurait besoin de retraités donc n'hésitez pas !!!

LOCATION DE MATERIEL

Pour vos locations, n'hésitez pas à appeler au 07 68 13 21 23 ou par mail

location.beaurepaire85@gmail.com

Vous pourrez également consulter la liste du matériel disponible sur le site :

www.comitedesfetes-beaurepaire.fr/location-de-materiel/

Pour tout renseignement, vous pouvez envoyer une demande par mail :

comitebeaurepaire@gmail.com

ou sur le site **www.comitedesfetes-beaurepaire.fr**

CIE « ATOUT SCENE » ATELIER THEATRE JUNIOR / BEAUREPAIRE

Cette année, 11 jeunes du CE2 à la 5^e se sont inscrits à l'atelier théâtre junior de la « Cie Atout Scène » à Beaurepaire.

Le spectacle de fin d'année a eu lieu le vendredi 12 mai 2023. Les jeunes de Beaurepaire ont joué une adaptation de "Emilie Jolie". Ils étaient accompagnés d'un groupe de pré-ados de Mortagne sur Sèvre. Le public, venu très nombreux, a été conquis par les deux spectacles, très différents, des jeunes comédiens.

Les ateliers reprendront le mercredi 27 septembre 2023. Les répétitions de théâtre ont lieu les mercredis de 15H15 à 16H30 (sauf pendant les vacances scolaires). L'adhésion annuelle est 135€ payable en plusieurs fois. Les jeunes auront la possibilité de faire une séance d'essai avant de s'engager.

CIE ATOUT SCENE



Inscriptions auprès de Valérie LAMOTHE "Cie Atout Scène" - Metteuse en scène professionnelle
06 42 77 09 34 - **atoutscene-valerie@orange.fr**

LE FOYER DES JEUNES UNE NOUVELLE ANNÉE RICHE EN ACTIVITÉS

OPÉRATION PAPIERS CADEAUX

Une fois de plus, les jeunes étaient présents pour confectionner vos papiers cadeaux dans le hall d'Hyper U pendant les vacances de Noël.

Grâce aux adhérents et leur présence, le foyer a pu récolter de l'argent pour ses futures activités mais surtout reverser un don de 250€ aux Beurepairois Léonie, Lucas et Teddy qui participent à l'Europ'Raid cet été.



COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Le foyer des jeunes a permis aux Beurepairois de profiter de la diffusion de quatre matchs de l'équipe de France. Malgré le résultat, merci à tous d'être venus si nombreux !

Comme pour l'Euro 2020, le foyer a renouvelé son concours de pronostics sur les matchs de la Coupe du monde. Bravo au gagnant qui est reparti avec un beau maillot de l'équipe de France !

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le dimanche 18 juin avait lieu le Forum des associations de Beurepaire. Le foyer des jeunes a pu présenter son association, ses projets réalisés par le passé mais aussi ceux prévus dans les mois à venir. Ce fut également l'occasion de rencontrer de futurs adhérents et discuter avec les autres associations présentes ce dimanche.

NOUVELLE SOIRÉE À THÈME

Après Noël avant l'heure, la soirée Guinguette, le foyer des jeunes revient avec une soirée Montagne : ambiance folie douce, tartiflette et vin chaud.

Réservez votre 18 novembre, l'association vous attend nombreux !



RENSEIGNEMENTS :

L'inscription au FJB est possible à partir de l'âge de 14 ans (année 2009).

Pour plus d'informations, suivez le foyer sur les réseaux sociaux :

Instagram & Facebook :

Foyerdesjeunesbeurepaire

TOURNOI INTER-FOYER

Quelle journée ! Après de nombreux mois de préparations, les foyers de Beurepaire, Saint-Fulgent, les Epresses, Saint André Goule d'Oie, La Verrie et Saint Prouant ont pu s'affronter sur différents jeux (mur des champions, balayette, courses en sacs, casse-tête...). Après une longue journée, la tension était à son comble et tous les foyers ont pu être récompensés. La journée s'est terminée par une soirée festive en compagnie de tous les autres foyers. L'association attend maintenant avec impatience la 2^e édition !



UNC – AFN SOLDATS DE FRANCE

En présence du Maire, d'élu(es), de porte-drapeaux, des membres de l'UNC Beaurepaire, et des citoyens de la commune, l'association a commémoré la cérémonie du 8 mai 1945, qui mit fin à la guerre 39-45.

La montée des couleurs a été réalisée par les enfants des écoles. Après la dépose de la gerbe, le Maire a lu la déclaration du Ministre de la Défense. Le Président de l'UNC-AFN, Soldats de France de Beaurepaire a rendu honneur à tous les morts Beaurepairiens qui ont donné leur vie pendant cette guerre.

Une minute de silence a été observée en leur honneur après la sonnerie aux morts.

La Marseillaise a clôturé cette cérémonie.

Avec les porte-drapeaux de l'UNC, s'est joint un jeune engagé militaire de Beaurepaire, Tom CHAPLEAU, actuellement en garnison au 25^e Régiment du Génie de l'Air à Mont-de-Marsan. Merci à lui.

Ont participé également à cette cérémonie, les enfants des écoles dans le cadre du passeport du civisme.

Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie, au foyer rural.



L'UNC-AFN, Soldats de France compte 32 membres. Si vous voulez les rejoindre, afin de faire perdurer cette association, vous pouvez vous renseigner auprès :

Du Président Lilian BARAKA : 06 24 69 59 57

Ou du trésorier André BONNET : 02 44 38 21 61

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Un des moments forts pour le club de l'Amitié de Beaurepaire, c'est l'Assemblée Générale avec son repas qui a eu lieu le 21 mars. Une journée de convivialité, de partage et d'informations sur la vie du Club. 103 personnes ont répondu présentes et ont pu apprécier Mme MUSSET Marie accordéoniste pour son animation pendant le repas, un moment apprécié de tous.

187 personnes adhèrent au Club dont 25 membres de plus de 85 ans et 9 nouveaux jeunes retraités.

Au sein du bureau, 5 personnes ont souhaité arrêter: BOUDAUD M-Berthe, COSSON Gilles, GROLLEAU André, LAMOTTE M-Hélène, PUAUD Odile.

MERCI à eux pour ces années données de bénévolat. Régine BROCHOIRE a accepté de rejoindre le bureau.

Tout au long de la semaine, des activités se déroulent au local du club, route des Herbiers. Jeunes et moins jeunes retraités sont les bienvenus.

Le bal du Jeudi est arrêté depuis Février; si vous aimez danser le club « Loisirs et Amitiés » des Herbiers, salle de la Mijotièrre organise un bal tous les 2^e Mardi du mois à partir de 14h30 où vous êtes les bienvenus.

Le 24 mai, le club a organisé son voyage avec celui de la Gaubretière, où 60 personnes ont découvert «le Phare de Patiras» en Gironde.

Le 1^{er} juin, un mini concours de belote a eu lieu et le 18 juin, le club de l'amitié était présent au forum des associations. Le pique-nique annuel se tiendra le 12 Septembre. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire pour les



après-midis détente :
2^e lundi du mois

c'est jeux, le 4^e lundi remue-méninges, tous les mardis marches, tous les jeudis belote, boules ou palets.



Contacts :

MEUNIER Colette au 06 77 67 93 67

RIVIÈRE Martine au 06 73 76 39 96

ROUTHIAU M-Hélène au 06 76 57 01 64

Le bureau se constitue de :

Co-Présidentes : MEUNIER Colette et RIVIÈRE Martine

Vice-Président : ROUTHIAU Ferdinand

Secrétaire : ROUTHIAU M-Hélène

Trésorier : MALLET Jacques

Trésorier Adjoint : BAULAN Norbert

Membres : BROCHOIRE Régine, CHAIGNEAU Jacques, LUCAS Michel, PASQUIER Claude, THOMAS Georges

SECOURS CATHOLIQUE



SECOURS CATHOLIQUE – CARITAS FRANCE :
ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

S'engager au Secours Catholique, c'est vouloir :

- lutter contre la pauvreté avec ceux qui la vivent.
- valoriser la parole et les talents de chacun.
- développer des actions basées sur l'entraide et la fraternité.
- donner envie à d'autres de s'engager.
- Agir, se former et réfléchir en équipe.

Le Secours Catholique est ouvert à tous, bénéficiaires et bénévoles, quelles que soient les convictions religieuses et philosophiques de chacun.

Pour que chaque commune soit bien représentée, **l'association recherche de nouveaux bénévoles sur Beaurepaire**. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter **Nadine BABARIT** au **02 44 38 60 50** en laissant un message avec vos coordonnées.



Les domaines d'action :

- **Aide alimentaire** pour les habitants de 3 communes du secteur (Epicerie solidaire des Herbiers pour les autres). En 2022, l'équipe locale du secteur de St Fulgent a fourni une aide alimentaire à 67 foyers (699 parts distribuées).
- **Boutique solidaire** : 343 passages ont été enregistrés dans notre boutique solidaire et 2 braderies ont été organisées.
- **Équipement et mobilier** : 45 foyers ont fait des dons - 33 foyers ont bénéficié de ces dons de mobilier (matelas, meubles bas, électroménager, vaisselle...)
- **Aides financières** : 1 343,50 € de dons ont été accordés (carburant, factures d'eau, transport...), ainsi que 944€ de prêts (loyer, électricité...)
- **Interventions en milieu scolaire** : information auprès de groupes de jeunes à la Maison Familiale de Saint Fulgent, ainsi qu'auprès des enfants du primaire dans le cadre du passeport du civisme. Ces interventions nous permettent de présenter, d'expliquer nos activités et de sensibiliser à la solidarité et à l'aide aux plus démunis.
- **Accueil, écoute, aide d'urgence** : lors de la distribution de l'aide alimentaire dans les locaux du Secours Catholique, ou au domicile des personnes qui en ont besoin, sur demande des services sociaux ou en urgence, des bénévoles accueillent les personnes qui vivent une situation difficile. Des solutions peuvent être proposées également avec l'aide d'autres partenaires.

i Si vous vivez une situation difficile et avez besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter l'association au **06 14 03 03 74**.

Quelques dates à retenir :

- **Atelier « convivialité »** (Maison Sociale de St Fulgent): le premier mardi du mois de 14h30 à 17 h.
- **Boutique solidaire** (ouverte à tous- Maison Sociale) tous les samedis de 14h30 à 16h30 (fermeture du 9 juillet au 20 août)
- **Braderie** : le samedi 7 octobre 2023 de 9h30 à 17h.
- **Concert** : le dimanche 19 novembre 2023 à 15 heures à la salle Cheigné de St Fulgent.

DON DU SANG



Chaque année, Beaurepaire organise 2 collectes de don du sang qui se déroulent au foyer rural. Les prélèvements sont assurés par l'équipe de La Roche Sur Yon, c'est une dizaine de personnes qui se déplace.

Un groupe de 5 bénévoles de Beaurepaire assure l'organisation avec le soutien logistique des équipes des Herbiers.

Le nombre de prélevés est d'environ 80 personnes et ce chiffre est relativement stable.

Côté positif, l'association accueille à chaque rendez-vous de nouveaux donneurs et la moyenne d'âge

rajeunie. Bravo à tous les jeunes qui font la démarche, l'association ne peut que les encourager à motiver leur entourage pour grossir ce nombre.

Quelques informations de l'Établissement français du don du sang.

Chaque jour, nous avons besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable. Vous êtes irremplaçables !

Qui peut donner ?

*Vous avez entre 18 et 70 ans révolus ?
Vous pesez plus de 50 kilos ?*

Bonne nouvelle, vous avez probablement un grand pouvoir, celui de sauver des vies en donnant votre sang ! Vous pouvez donner jusqu'à 6 fois par an pour les hommes et jusqu'à 4 fois pour les femmes.

Pour savoir dès maintenant si vous pouvez faire un don, faites le test en ligne. Attention, un donneur averti en vaut deux : seul le personnel de santé de l'EFS peut confirmer que vous pouvez donner le jour de votre don à l'issue de votre entretien médical.

Rendez vous le 5 septembre à 16h

L'ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DE BEAUREPAIRE



Les assistantes maternelles de Beaurepaire, adhèrent à l'association des Herbiers, peuvent se réunir chaque jeudi matin dans la salle de l'ancienne cantine pour des moments de jeux, d'échanges....

Cette année, l'association tient sincèrement à remercier la municipalité et Arnaud l'animateur jeunesse pour les nouveaux tapis qui apportent plus de confort et de sécurité.

L'association peut aussi participer aux ateliers proposés par le Relais Petite Enfance du Pays des Herbiers sur divers thèmes tel que cette année

- l'alimentation et la diversification avec une diététicienne
- la motricité avec les engins de chantier
- la musique
- la lecture avec la mascotte l'ours Berni

Et les manifestations telles que la fête du Printemps, le carnaval, les ateliers au Dojo des Herbiers etc...

Certaines activités sont ouvertes aux parents n'hésitez pas vous renseigner sur le site du RPE et à participer.

i Vous trouverez les disponibilités des assistantes maternelles et les informations sur le site Vendée Enfance ou en contactant : Dominique LOIZEAU 07 68 97 35 38 / Nadia CAILLET 06 77 35 62 28



FÊTES DE L'AGRICULTURE : C'EST REPARTI !



Les Jeunes agriculteurs du département célèbrent l'agriculture locale et le monde rural, à travers les traditionnelles fêtes de l'agriculture.

La Fête de l'agriculture se déroulera samedi 26 et dimanche 27 août à la Jonchère de Mouchamps. Ce sont les Jeunes agriculteurs du canton des Herbiers qui organisent cette fête. Ils accueilleront les visiteurs au rythme de nombreuses activités et animations.

En 2023, ce sera une équipe soudée qui vous accueillera !

Après la grande réussite de l'an dernier, les jeunes agriculteurs du Pays des Herbiers se réunissent pour fêter

la 38ème de l'agriculture. Ils l'attendent tous avec impatience, puisque 20 ans après la fête est de retour dans leurs terres ! C'est donc avec plaisir que les jeunes agriculteurs vous retrouveront dans leur bocage vendéen !

Les animations seront là pour rythmer les deux journées. Les moteurs des impressionnantes mois batt cross et des plus petits tracteurs tondeuses cross rugiront sur la piste mais aussi il y aura les concours de labour Régional et Départemental. Préférez - vous danser au rythme des concerts ? Lèvez-vous les yeux au ciel pour admirer le feu d'artifice ? Serez - vous charmé par les animaux de la mini ferme ou impressionnés par l'exposition de matériels ou par les stands mis en place par nos partenaires ? Guidées par le thème "Le bocage et l'élevage, dessinent notre paysage", les animations s'adresseront aux plus petits comme aux plus grands.

Pour soutenir cette équipe, 700 bénévoles sont attendus. Tout au long des deux journées, ils assureront la billetterie, aideront à la préparation du site, de la restauration, tiendront le bar ou encore participeront à la sécurité du site.

MIVA MIADJO



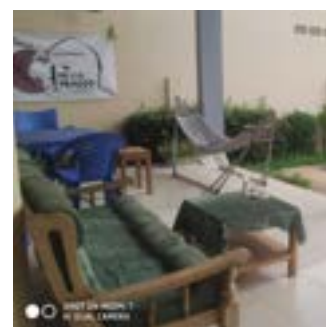
L'association MIVA MIADJO « venez on y va » en Ewe, (dialecte togolais), a pour but de venir en aide aux pays en voie de développement sur les plans financiers, matériels et humains. L'association intervient principalement au sein de l'orphelinat « Mother Charity » situé dans la capitale du Togo, Lomé. Nous accueillons des volontaires et stagiaires toutes l'année.

Si vous souhaitez ou connaissez des personnes intéressées, contactez l'association, qui vous donnera les informations nécessaires pour organiser votre mission !

Pour l'année 2023, trente volontaires/stagiaires sont déjà inscrits pour effectuer une mission au sein de l'orphelinat Mother Charity.

L'orphelinat Mother Charity est un des rares établissements sur le territoire togolais où vous y trouverez des bébés. Accueillir des nouveau-nés n'est pas donné à tout le monde, il est nécessaire d'avoir le personnel jour et nuit et de disposer de moyens financiers pour payer les couches, le lait 1^{er} âge, les premiers vaccins....

Le 1^{er} Avril 2023 à l'aube, la gendarmerie togolaise retrouvait un nouveau-né âgé de quelques heures au bord de la lagune. L'aide sociale à l'enfance a contacté l'orphelinat afin qu'il prenne en charge l'enfant. Un mois après cet appel, cette petite fille prénommée Anna-Cécile a rejoint la grande famille de l'orphelinat Mother Charity. Elle reste fragile, elle pèse actuellement 1,2kgs il faut faire du peau à peau 24h sur 24h et demande une surveillance sans faille. Maman Charity ainsi que le personnel se donnent à fond afin de permettre à cette petite fille d'avoir un avenir.



Le projet : « village mother charity »

En mai 2022 l'association vous présentait ce beau projet qui a pour objectif : la création d'un village avec toutes les infrastructures d'hébergement, de soin, d'éducation, de formation socio-culturelle pour l'épanouissement de tous.

Ce projet est toujours d'actualité. Les membres de l'association espèrent de tout cœur pouvoir finaliser l'achat des terres cet été. Le budget a pu être multiplié par deux pour lancer ce projet. Et cela grâce à vos généreux dons.

Miva Miadjo vous invite à son Assemblée Générale le mardi 11 juillet 2023 à l'étang des Noues St Fulgent. L'invitation sera bientôt en ligne sur les réseaux de communication.

Rien de tel qu'un petit verre de jus de pomme au réveil ! Les bénévoles vous ont confectionné du délicieux jus artisanal qui est en vente au siège de l'association miva miadjo à Beaurepaire. 2€ La bouteille !

Vous pouvez suivre l'association sur les réseaux sociaux avec Instagram, Facebook ou encore le site internet ou le padlet. Vous pouvez également envoyer un mail pour plus de renseignements.



MIVA MIADJO

119 Paillers

85500 BEAUREPAIRE

+336 19 49 56 46 (par WhatsApp) / 06 84 52 68 96

Mail : mivamiadjo@gmail.com

Site : mivamiadjo.wixsite.com

AGENDA



- **Dimanche 30 juillet** : Course cycliste
- **Mardi 5 septembre** : Don de sang
- **Samedi 9 septembre** : Tournoi U11 et U13 USBB
- **Vendredi 22 septembre** : Tournoi de badminton
- **Samedi 23 septembre** : Eco-balade "Nettoie ta commune"
- **Samedi 30 septembre** : OKTOBERPAIRE du comité des fêtes
- **Dimanche 8 octobre** : Rando des Pingouins
- **Samedi 21 et Dimanche 22 octobre** : Structures gonflables OGEC
- **Samedi 11 novembre** : Commémoration intercommunale
- **Samedi 25 novembre** : Soirée Montagne du foyer des jeunes
- **Samedi 9 décembre** : Téléthon
- **Dimanche 10 décembre** : Marché de Noël

AGENDA DU PAYS DES HERBIERS :

Lundi 31 juillet

Si Beaufort m'était conté

Accompagné du cantonnier de la mémoire du monde, partez à la découverte de l'histoire de cette commune. Chaque rue ou venelle sera l'occasion pour lui de vous conter une anecdote sur ce beau village et ses habitants.

Mais attention, ses récits sont parfois un subtil

mélange de réalité et de fiction... à vous de distinguer le vrai du faux!

Laissez-vous transporter le temps d'une soirée par le récit de sa longue vie !

Beaufort - Rdv devant l'Eglise

20h30

Adultes 3 € et Enfants (6 à 13 ans) 2 €

> Réservation obligatoire au 02 44 40 20 20 ou à l'Office de Tourisme

Vendredi 4 août

La nuit des étoiles

À l'aide de télescopes, l'association Village du Ciel vous propose un voyage dans l'espace à travers l'observation d'objets remarquables du ciel profond : nébuleuses, galaxies, amas d'étoiles... Laissez-vous également transporter dans le monde onirique des mythologies à travers la découverte des constellations. Le tout sous une pluie d'étoiles filantes ponctuée, peut-être, par le passage de la station spatiale internationale.

Beaufort - Complexe sportif

21h

Gratuit

> Réservation conseillée au 02 44 40 20 20 ou à l'Office de Tourisme

Dimanche 20 août de 11h à 19h

Marché saveurs d'été

Jardin de Coria, les Herbiers

Entrée libre et gratuite

Samedi 26 août

Fête de l'agriculture

de 9h à 1h du matin et dimanche 27 août de 9h - 19h

Le Châtelier, Mouchamps

Entrée : 5 euros par jour - Gratuit pour les moins de 12 ans



Toutes les dates d'animations sur www.paysdesherbiers.fr

BEAUREPAIRE A LA VEILLE DE LA GUERRE DE VENDÉE



Il m'a semblé nécessaire de vous présenter BEAUREPAIRE au cours du demi-siècle qui a précédé le grand drame de la Guerre de Vendée, qui continue de peser dans notre mémoire : ses lieux-dits, ses habitants, qui, comme nous le verrons plus tard, allaient devenir des acteurs et sombrer dans ce grand bouleversement. BEAUREPAIRE, cinquante ans plus tôt, vivait depuis des siècles sous la double tutelle de ses châtelains et de son curé. Bien sûr tout n'allait pas pour le mieux. Il y avait des riches et des pauvres, mais avec un peu plus de tolérance, le grand bain de sang de la fin du siècle aurait pu être évité.

À la tête du pouvoir civil, ce qu'on appelait la châtelainie, qui s'étendait au-delà des limites de la paroisse actuelle, la famille Girard de Beaurepaire qui avait acheté cette châtelainie à la fin du XVI^e siècle aux héritiers du célèbre Gilles de Rais.

Cinquante ans avant la Révolution, aux alentours de 1740, le châtelain était Jacques-Eusèbe Girard, marié à demoiselle Anne-Honorée de la Boucherie, de la Gaubretière. Ils eurent plusieurs enfants, et l'un d'entre eux, né le 13 décembre 1749, Charles-Eusèbe-Gabriel, deviendra le dernier seigneur de Beaurepaire. Il périra pendant la Guerre de Vendée.

Le châtelain bénéficiait de plusieurs privilèges, tels que rendre la justice dans l'étendue de son domaine et posséder un four banal, où les habitants faisaient cuire leur pain moyennant une redevance. Cette maison, où se tenaient les assises de la châtelainie, et ce four banal existent toujours près de l'église. Lors de la Révolution, cette maison fut saisie comme bien national, transformée en mairie et en école pendant tout le XIX^e siècle.

Le châtelain avait également le privilège d'obtenir le droit d'établir des foires. La tradition raconte que le dernier seigneur avait obtenu ce droit du pouvoir royal. Voulant concurrencer les célèbres Foires de l'Oie, il fit construire le village de la Prée pour en abriter les services nécessaires. Les halles commençaient à être érigées lorsque la Révolution éclata, et avec la mort du Seigneur le projet fut abandonné.

Au service de ce châtelain, nous trouvons des procureurs, des greffiers et des notaires. En 1740, Charles Basty, sieur de la Limouzinière, était notaire et greffier. Il décéda avant 1753 et fut remplacé par Maître Jean Bousseau, descendant d'une branche détachée de la famille Bousseau des Laitières. Puis, à la veille de la Révolution, Charles-René Dubosc prit la relève.

En 1740, Eugène-Victor de Gazeau, seigneur de Ramberge, épousa la sœur de l'ancien curé de Beaurepaire, Jeanne Jarrie, originaire de l'Auvergne. Ils résidèrent dans la maison de l'étang à droite en montant vers le cimetière.

La famille de Verteuil arriva à Beaurepaire par mariage et habitait les maisons actuelles Challet et Poirier, le long de l'église. C'est là que naquit le 26 mars 1726 Jacques-Alexis de Verteuil, qui devint gouverneur de l'Île d'Yeu et l'un des principaux officiers de l'Armée Vendéenne du Centre en 1793.

À La Richerie, l'amiral Barrin de la Galissonnière est le propriétaire. Sa veuve vendit la propriété au comte Mesnard pour son fils naturel, Charles-Claude Conrart de Mahé. La famille y résida jusqu'à la Révolution.

Dans le bourg et dans certains villages, il y avait des artisans, des marchands, tels que les Mounier, qui étaient teinturiers au bourg depuis près d'un siècle. L'un d'entre eux deviendra maire de Beaurepaire à la fin de la Révolution. Leur chapelle funéraire ainsi que leurs tombes se trouvent à l'entrée du cimetière actuel.

Et nous en arrivons au pouvoir religieux. À la tête de la paroisse de 1719 à 1762, le curé Jacques Berriau. François Billaud lui succéda pendant trois ans, puis Jacques Grimaud arriva en 1765. Il mourut dans sa cure le 20 octobre 1784.

En 1784, c'est René Guéry, né en 1753 aux Pierres-Folles des Herbiers, il sera exilé en Espagne en 1792. Pour l'aider dans sa tâche, il eut plusieurs vicaires, dont Jean Charbonnel, issu d'une famille originaire de Beaurepaire.

Ainsi se termine la vie de notre Beaurepaire pendant le demi-siècle qui a précédé la Guerre de Vendée. Beaucoup des personnes mentionnées dans cet article seront les acteurs de ce grand drame.

Jean LAGNIAU



Blason de la famille GIRARD

RETOUR EN IMAGES

LE MÉMO

HORAIRES DE LA MAIRIE.

Lundi : 9h30 - 12h30

Mardi : 8h30 - 12h30

Mercredi : 8h30 - 12h30 // 14h00 - 16h00

Jeudi : 8h30 - 12h30

Vendredi : 8h30-12h30 // 14h00 - 16h00

Samedi : 9h00 - 12h00 (sauf du 15 juillet
au 15 août)

02 51 91 02 24

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE.

Lundi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 9h00 à 12h00

Samedi : de 9h00 à 12h00

La déchetterie est ouverte à tous les habitants du Pays des Herbiers. Une barrière automatique, installée à l'entrée, s'ouvre sur présentation de la carte de tri.

NUISANCES SONORE.

Pour les particuliers, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'appareils sonores peuvent être effectués aux horaires suivants :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les bruits provoqués de nuit, qui troublent le voisinage, constituent une infraction de tapage nocturne.

FEUX, BRULOTS.

En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts, produit par les ménages ou par les collectivités territoriales est interdit. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.

DÉCLAREZ VOS TRAVAUX ET CLÔTURES.

Pour tous vos projets de : construction, agrandissement, clôture, murets, abris de jardin, piscine, façades..., il est conseillé de se renseigner en mairie avant de vous lancer et ainsi éviter de mauvaises surprises.

